



AfriK4R

INITIATIVE DE L'AFRIQUE POUR LES RÉSULTATS

*Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion Axée sur les Résultats
de Développement Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique*

RECUEIL D'ÉTUDES DE CAS SUR L'AGRICULTURE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE
Assurer l'avenir de l'Afrique en renforçant les capacités



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

INITIATIVE DE L'AFRIQUE POUR LES RÉSULTATS

*Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion Axée sur les
Résultats de Développement à la Fondation pour le Renforcement
des Capacités en Afrique*



RECUEIL D'ÉTUDES DE CAS SUR L'AGRICULTURE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

Avec l'appui de :



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE
Assurer l'avenir de l'Afrique en renforçant les capacités



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

<http://afrik4r.org>

Ce rapport est élaboré par la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) dans le cadre de la Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement (AfCoP-GRD). Les résultats, interprétations et conclusions issus de cette publication ne reflètent pas nécessairement le point de vue du Conseil d'administration ou du Conseil des gouverneurs de l'ACBF.

Cette publication a été produite avec l'appui financier de la Banque Africaine de Développement.

L'ACBF ne garantit pas l'exactitude des données de ce rapport.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération ou transmise, sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, électronique, mécanique, photocopie ou autre, sans autorisation écrite préalable de l'ACBF.

2017 Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique
2, Fairbairn Drive, Mt. Pleasant, Harare, Zimbabwe
The African Capacity Building Foundation
Tous droits réservés

ISBN: 978-1-77937-094-5
EAN: 9781779370945

Scannez ce code QR pour plus de publications de l'AfCoP



Remerciements

Ce recueil a été préparé par une équipe dirigée par le département « Connaissances et Apprentissage » (K&L) de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF), sous la supervision générale de son Secrétaire exécutif, le professeur Emmanuel Nnadozie. La production de ce recueil a bénéficié de l'appui et des contributions de tous les autres départements de la Fondation. Nous exprimons notre profonde gratitude à tous les collègues.

Ce recueil est une œuvre conjointe de l'ACBF et de la Banque africaine de développement (BAD), dans le cadre des activités de la Communauté africaine de pratiques sur la gestion axée sur les résultats de développement (AfCoP-GRD). Il a pour objectif de résumer les bonnes pratiques et les principaux résultats stratégiques sur la GRD. Les produits de connaissances de l'AfCoP qui font l'objet d'une large diffusion sont disponibles sur le site Internet de l'initiative « Afrique pour les résultats » à l'adresse suivante : <http://afrik4r.org>.

Thomas C. Munthali, Directeur du département K&L, a dirigé la rédaction du recueil, avec l'assistance de Frejus Thoto, Barassou Diawara, Robert Nantchouang et du personnel du Département K&L. Nous remercions particulièrement Castro Gbedomon qui a apporté une contribution substantielle à la rédaction du recueil, en sa qualité d'expert en agriculture et sécurité alimentaire en Afrique.

La Fondation exprime sa gratitude à tous les membres de l'AfCoP et aux experts qui ont appuyé l'élaboration des études de cas de 2012 à 2017. Ce recueil n'aurait pas été publié sans leur soutien.

L'ACBF adresse ses remerciements à la BAD pour sa contribution financière à travers l'initiative « Afrique pour les résultats », qui a permis la production des études de cas et du recueil.

La Fondation tient aussi à exprimer sa gratitude aux membres de l'AfCoP, aux institutions partenaires de l'ACBF et à toutes les personnes qui ont apporté des contributions importantes à la rédaction de ce produit. Les points de vue et les opinions exprimés dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'ACBF, encore moins celle de son Conseil des gouverneurs, de son Conseil d'administration ou celle de la Direction ou du Conseil d'administration de la BAD.

Liste des sigles et acronymes

AATIF	:	Africa Agriculture and Trade Investment Fund
ACBF	:	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
AfCoP	:	Communauté africaine de pratiques
AISD	:	Agricultural Investment Support Directorate
ARECA	:	Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde
ARIPO	:	Organisation régionale africaine de la propriété industrielle
ASS	:	Afrique subsaharienne
BAD	:	Banque Africaine de Développement
CCI-CI	:	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CER	:	Communauté Economique Régionale
CFSVA	:	Analyse exhaustive de la sécurité et de la vulnérabilité alimentaire
CIAT	:	Centre International d'Agriculture Tropicale
CILSS	:	Comité inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CNIDIC		Conseil National des Importateurs et Distributeurs d'Intrants Coton
CNEC		Conseil National des Egreneurs de Coton
CNPC		Conseil National des Producteurs de Coton
CORAF	:	Conseil Ouest et Centre africain pour la Recherche et le développement Agricoles
DEU	:	Dollar des Etats-Unis
DHS	:	Distinct, Homogène et Stable.
EAPP	:	Programme de productivité agricole en Afrique de l'Est
ECOWAP	:	Politique Agricole Régionale de l'Afrique de l'Ouest
FAO	:	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FARA	:	Forum Africain pour la Recherche Agricole
FIDA	:	Fonds International de Développement Agricole
FMI	:	Fonds Monétaire International
GRD	:	Gestion axée sur les Résultats de Développement
GSM		Global System for Mobile Communications
IAC	:	Conseil Interuniversitaire
IFPRI	:	Institut de recherche international sur les politiques alimentaires
INS	:	Institut National de la Statistique
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
Km		Kilomètre
mm		Millimètre
NAFSN	:	Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition
NCoS	:	Centres Nationaux de Spécialisation

NEPAD	:	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OMPI	:	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PDDAA	:	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine
PI	:	Propriété Intellectuelle
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PNUD	:	Programme des Nations Unies le Développement
POV	:	Protection des Obtentions Végétales
PPAAO	:	Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
R&D	:	Recherche et Développement
SFI	:	Société Financière Internationale
SONAPRA	:	Société Nationale pour la Promotion Agricole
THP	:	The Hunger Project
UA	:	Union Africaine
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine.
UniBRAIN	:	Universities Business Research in Agriculture and Innovation
UPOV	:	Union internationale pour la Protection des Obtentions Végétales

Table des matières

Remerciements	iii
Liste des sigles et acronymes	iv
Synopsis	viii
1. INTRODUCTION	1
2. CONTEXTE	2
3. ETUDES DE CAS	5
THEME 1 : INITIATIVES NATIONALES ET REGIONALES CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE	6
Etude de cas 1 : Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest : L'intégration régionale pour la sécurité alimentaire	6
Etude de cas 2 : Leadership pour la sécurité alimentaire et la transformation économique : Leçons de l'initiative présidentielle 3N – Les Nigériens Nourrissent les Nigériens	10
Etude de cas 3 : Sécurité alimentaire en Afrique : Système de Protection des Obtentions Végétales	13
THEME 2 : TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES POUR UNE VALEUR AJOUTEE ACCRUE	17
Etude de cas 4 : Une femme africaine chef d'entreprise : Leçons de la PDG de la plus grande usine de transformation de jus d'Ouganda	17
Etude de cas 5 : Petite entreprise basée sur le moringa : D'un problème nutritionnel à une opportunité d'affaires, les leçons d'une femme rurale chef d'entreprise au Bénin	21
Etude de cas 6 : Fabrication de chocolats locaux : l'histoire de Jaki Kweka	25

THEME 3 : INVESTISSEMENTS PRIVES ET CHAINES DE VALEURS AGRICOLES	28
Etude de cas 7 : Mobilisation des investissements privés au profit des chaînes de valeur agricoles en Afrique : leçons de la Côte d'Ivoire dans la filière anacarde	28
Etude de cas 8 : Promouvoir les investissements privés et la valeur ajoutée dans les chaînes de valeur agricoles : Leçons de l'Africa Agriculture and Trade Investment Fund	31
Etude de cas 9 : Attirer les investissements privés dans l'Agriculture africaine : Le cas de Grow Africa	35
Etude de cas 10 : Potentiel agricole de l'Afrique : Leçons des pays africains sur les investissements privés et la valeur ajoutée	39
THEME 4 : INNOVATION ET TECHNOLOGIE DANS L'AGRICULTURE	43
Etude de cas 11 : Transformer les agriculteurs communaux à petite échelle par l'adoption des plateformes d'innovation : le cas du Village Hwedza au Zimbabwe	43
Etude de cas 12 : Utilisation efficiente des ressources en eau : Leçons sur l'utilisation du GSM pour le contrôle de l'irrigation	47
THEME 5 : REFORMES ET GESTION DES CONFLITS DANS L'AGRICULTURE ET LES SECTEURS CONNEXES	51
Etude de cas 13 : Réformer l'agriculture commerciale : Leçons de la filière coton au Bénin	51
Etude de cas 14 : Gestion axée sur les résultats : Gestion des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs en Tanzanie	55
4. CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	58
Annexe 1: Matrice des études de cas	60
Bibliographie	62

SYNOPSIS

L'Afrique est un continent aux vastes terres incultes et aux ressources en eau non exploitées, capable de nourrir ses fils et même d'exporter l'excédent. En dépit de cette abondance de ressources naturelles, l'Afrique consacre annuellement des dizaines de milliards de dollars américains à l'importation des produits alimentaires. Cette sous-performance de l'agriculture africaine maintient le continent dans l'insécurité alimentaire, caractérisée par une crise alimentaire endémique et une pauvreté abjecte. Dans la mesure où la population africaine devrait doubler à l'horizon 2050, la libération du potentiel de l'agriculture africaine est devenue une nécessité impérieuse pour les pays africains. En 2003, dans le cadre de la déclaration de Maputo sur l'Agriculture et la sécurité alimentaire, les chefs d'Etat africains se sont engagés à atteindre une croissance agricole annuelle d'au moins 6%. Cet engagement a servi de boussole à de nombreuses actions et initiatives visant à stimuler la croissance agricole par un investissement accru dans l'agriculture et le développement des innovations

agricoles. Pour appuyer ces initiatives, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique et la Banque africaine de développement ont développé des produits de connaissances dans le cadre de la communauté africaine de pratiques sur la gestion axée sur les résultats de développement, en vue de partager les connaissances, les bonnes pratiques et les exemples de réussite en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire. Le présent recueil est une synthèse de ces produits de connaissances qui rend plus facile et plus rapide, l'utilisation de leur contenu. Les principales recommandations qui émergent des études de cas comprennent la nécessité (i) de transformer les petites exploitations agricoles en agriculture commerciale, (ii) de promouvoir la science et la technologie pour transformer l'agriculture africaine, (iii) d'investir dans le renforcement des capacités des ressources humaines en agriculture, (iv) de garantir davantage d'engagement politique et d'investissements publics en faveur de l'agriculture et (v) de suppléer au manque d'infrastructures qui constitue une entrave au développement de ce secteur.

1. INTRODUCTION

Dans de nombreux pays africains, l'agriculture est le secteur prédominant de l'économie. En effet, elle représente près de 60% du produit intérieur brut de l'Afrique subsaharienne et occupe 65 à 70% de la population (Banque Mondiale 2013). L'agriculture africaine dispose d'un énorme potentiel, notamment, de grandes exploitations agricoles, des ressources en eau non exploitées, de grandes possibilités d'amélioration de la productivité agricole, une demande croissante en nouveaux produits et des opportunités d'investissement inexploitées. Malheureusement, en dépit de son importance socio-économique et de son potentiel, l'agriculture africaine fait piètre figure et ne parvient pas à impulser la transformation économique du continent, principalement en raison du manque de capacités (ACBF 2012). Bien que la production agricole ait enregistré une augmentation ces dernières décennies, elle n'a pas progressé au même rythme que la croissance démographique. Par conséquent, le continent reste en grande partie un importateur net de produits alimentaires. En effet, en 2011, le continent a consacré environ 43 milliards de dollars à l'importation des produits agricoles (Schaffnit-Chatterjee et al. 2014), et particulièrement, les denrées de base insuffisamment produites dans le continent. Dans un contexte de croissance démographique rapide, la libération du potentiel agricole africain semble être une urgence pour les pays africains. En 2003, dans le cadre de la deuxième Assemblée ordinaire de l'Union Africaine (UA) tenue à Maputo, les chefs d'Etat et de gouvernement africains ont adopté la « Déclaration de Maputo sur l'Agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique ». Cette Déclaration comportait de d'importantes décisions sur l'agriculture, notamment, l'engagement de

consacrer au moins 10% des ressources budgétaires nationales à l'agriculture et à la mise en œuvre des politiques de développement rural (One 2013). Depuis ce temps, les pays africains et les communautés économiques régionales s'attèlent à élaborer des politiques agricoles nationales et régionales, à mettre en œuvre des initiatives, des réformes et des innovations pour stimuler la production agricole. Pour appuyer certaines de ces initiatives, la communauté africaine de pratiques sur la gestion axée sur les résultats de développement (AfCoP-GRD) a élaboré et diffusé des études de cas visant à promouvoir ces initiatives, en soutenant leur production à grande échelle, tout en proposant les principaux enseignements et recommandations de politique. Pour une utilisation plus rapide et plus facile, ces produits de connaissances sont regroupés en un seul document. Ce recueil a donc pour objectif de résumer et de partager l'ensemble des connaissances générées par l'AfCoP sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique. Les produits de connaissances étudiés dans le présent recueil couvrent un large éventail de thèmes ; notamment :

- Les initiatives nationales et régionales contre l'insécurité alimentaire ;
- La transformation des produits agricoles pour une valeur ajoutée accrue ;
- Les investissements privés et les chaînes de valeur agricoles ;
- L'innovation et la technologie dans l'agriculture ; et
- Les réformes et la gestion des conflits dans l'agriculture et les domaines connexes.

Ce recueil sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique a été élaboré en quatre (4) étapes principales : (i) la revue de la littérature sur l'agriculture et la sécurité alimentaire ; (ii) la collecte

et le résumé succinct des études de cas pertinentes sur les initiatives relatives à l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique ; (iii) la production du recueil ; et (iv) l'examen dudit compendium.

Le document est structuré en cinq (5) parties interconnectées. La deuxième section aborde les questions générales sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique et les initiatives connexes. La section 3 présente aux lecteurs des études de cas des initiatives menées à travers le continent. Des observations finales et quelques recommandations sont formulées à la section 4. La section 5 propose une matrice de produits de connaissances utilisée comme études de cas.

2. CONTEXTE

Les images et les vidéos des enfants souffrant et mourant de la faim, des épidémies de la faim récurrentes, des guerres, des maladies et de la migration présentées par les médias, ont fait de l'Afrique un continent réputé pour la famine et la pauvreté. En effet, 23 pays parmi les 30 les plus pauvres du monde sont situés en Afrique (Gregson 2017). En outre, l'Afrique a connu de nombreuses crises alimentaires extrêmes au cours des vingt (20) dernières années, avec des milliers de morts et de déplacés. Le nombre de personnes sous-alimentées en Afrique subsaharienne est estimé à 217,8 millions en 2014-2016, dont trente-trois (33) millions d'enfants qui dorment tous les soirs malnutris et affamés (FAO 2015a). Pourtant, l'agriculture africaine dispose du potentiel pour nourrir l'Afrique et contribuer à la transformation de ses économies.

L'agriculture africaine est réputée pour son énorme potentiel (NEPAD 2013), fait de vastes

terres, de ressources en eau inexploitées et d'une main-d'œuvre abondante. Selon un rapport du McKinsey Global Institute (Roxburgh et al. 2010), l'Afrique compte environ 600 millions d'hectares de terres arables non cultivées, soit environ 60% du total mondial. Bien que certaines grandes surfaces du continent soient arides ou semi-arides, les ressources en eau abondent, en moyenne et sont largement sous-utilisées (Banque Mondiale 2013). En outre, le secteur agricole emploie 65 à 70 % de la population active de l'Afrique (ibid.), dont le coût est relativement faible par rapport à d'autres régions. Cet état de choses devrait encourager la production des produits et services agricoles à haute intensité de main-d'œuvre. Toutefois, en dépit de cet important potentiel, l'agriculture africaine fait piètre figure. Ce qui retarde la transformation économique et contribue à aggraver la pauvreté et à renforcer le taux d'insécurité alimentaire.

Le rapport interuniversitaire sur la « Réalisation des promesses et du potentiel de l'agriculture africaine » (IAC 2004) et le rapport du développement mondial sur l'agriculture (Banque Mondiale 2008) ont mis en évidence un ensemble de problèmes qui empêchent l'agriculture africaine de réaliser la révolution verte, à l'image de celle qui a lieu en Asie. En voici quelques-uns :

- **Le manque d'un système agricole dominant sur lequel la sécurité alimentaire dépend en grande partie.** Les agriculteurs africains appliquent un large éventail de systèmes agricoles qui varient tant à travers qu'à l'intérieur des principales zones agro-écologiques. Dix-sept (17) systèmes agricoles distincts sont dénombrés en Afrique, caractérisés par des sols altérés de faible fertilité inhérente et de fragilité élevée, par la

baisse de la fertilité du sol, en raison de la croissance démographique et une utilisation minimale des apports extérieurs et par des précipitations très variables – en particulier dans les systèmes de cultures pluviales sèches ;

- **La prédominance de l'agriculture pluviale par opposition à l'agriculture irriguée.**

L'agriculture pluviale est la pratique agricole la plus courante en Afrique. Elle couvre la majeure partie des terres agricoles en Afrique subsaharienne. Malheureusement, dans un contexte marqué par la rareté de l'eau et le changement climatique, l'agriculture pluviale est synonyme d'incertitudes, en particulier dans les zones arides et les régions sahéliennes où les taux de précipitations annuelles peuvent être très faibles ;

- **La faible productivité agricole.** Bien que la production agricole africaine ait enregistré une augmentation régulière (sa valeur a presque triplé) et qu'elle soit presque identique à celle de l'Amérique du Sud, les facteurs de production, notamment, la main-d'œuvre et la terre, n'ont enregistré que très peu de changement (NEPAD 2013). Par rapport à d'autres régions du monde, l'Afrique Subsaharienne affiche la productivité de la main-d'œuvre et de la terre agricole la plus faible (Benin 2016, 2017 McCullough) et présente la plus faible croissance, caractérisée par un ratio régressif de la terre par rapport à la main-d'œuvre, au point que, plus la productivité de la terre augmentait, plus l'agriculture gagnait en intensité de main-d'œuvre (Pardey et al. 2007). La faible productivité agricole a abouti au renforcement de la demande de produits alimentaires d'importation. L'Afrique est demeurée un importateur net de produits agricoles au cours des trois (3) dernières décennies

(Rakotoarisoa et al. 2011). En 2011, l'Afrique subsaharienne a importé des denrées agricoles d'une valeur de 43 milliards \$EU et en a exporté à hauteur de 34 milliards de dollars, avec les conséquences évidentes en termes de capacité à générer des devises étrangères et de vulnérabilité aux cours mondiaux.

- **Le sous-investissement dans le secteur agricole.** Le sous-investissement dans l'agriculture africaine peut s'expliquer de deux manières. D'abord, les petits exploitants agricoles africains n'investissent pas souvent dans des intrants agricoles comme les engrais ou la main-d'œuvre. En outre, bien que le retour à la recherche agricole et aux investissements de développement s'est avéré élevé, les dépenses en matière de R & D agricole dans de nombreux pays africains sont étonnamment faibles (Lynam et al. 2016).

Outre ces éléments, la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique a présenté les contraintes de capacité aux niveaux institutionnel, stratégique, technologique et de formation, comme les principales causes de la mauvaise performance de l'agriculture africaine (ACBF 2012). A titre d'exemple, les universités africaines ne forment pas un nombre suffisant de scientifiques et autres experts techniques nécessaires pour appuyer efficacement l'innovation agricole et les systèmes alimentaires nationaux. Le continent ne compte actuellement qu'environ 82.000 scientifiques agricoles contre un besoin estimatif de 152.000 agronomes (ACBF 2016).

A Maputo, au Mozambique, en 2003, l'Union Africaine (UA) a adopté la première déclaration sur le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine

(PDDAA) comme partie intégrante du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Le PDDAA est un catalyseur des initiatives africaines dans la détermination des priorités nationales, ainsi que du processus visant à permettre aux africains de reprendre le contrôle du dialogue avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) (NEPAD 2003). Des objectifs importants ont été fixés. Ils comprennent : un taux de croissance annuelle du PIB agricole de l'ordre de 6 %, une affectation d'au moins 10 % des dépenses publiques au secteur agricole, dont au moins 1 % consacré à la recherche et au développement agricoles. Au mois de mars 2015, les résultats suivants ont été enregistrés :

- 41 Etats membres de l'Union Africaine ont signé la convention du PDDAA, dont 33 ont élaboré des stratégies nationales officielles de développement agricole et des plans d'investissement en matière de sécurité alimentaire ;
- Au niveau régional, quatre des huit Communautés Economiques Régionales (CER) ont signé des pactes régionaux, et trois d'entre elles ont mis au point des plans d'investissement complets. Des programmes régionaux de productivité agricole ont été élaborés et mis en œuvre (ex. le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) et le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Est (EAAPP) ;
- En moyenne, les dépenses publiques agricoles ont enregistré une augmentation de plus de 7% par an à travers l'Afrique depuis 2003, soit près du double des dépenses publiques agricoles depuis le lancement du PDDAA.

Néanmoins, l'engagement public visant à stimuler l'agriculture présente des lacunes et ne

correspond pas aux objectifs fixés dans la déclaration de Maputo. En 2010, des quarante-quatre (44) pays sur lesquels des données sont disponibles, seuls neuf (9) ont atteint ou dépassé l'objectif visant à affecter 10 % des dépenses publiques à l'agriculture (NEPAD 2013). Parallèlement, le renforcement de l'intégration régionale et des politiques sectorielles a permis d'accélérer la structuration des Organisations Paysannes (OP), au niveau sous-régional, en appui aux services publics dans l'agriculture. Les principales raisons de l'échec du PDDAA sont, le manque de volonté politique des gouvernements africains (Action Aid 2009) et le manque de capacités qui les caractérisent. En fait, l'agriculture africaine est confrontée à l'inefficacité institutionnelle et aux goulots d'étranglement dans l'accès aux ressources et aux récompenses et à une défaillance générale en matière de politique (ACBF 2012).

Au-delà de ce point de vue pessimiste, les investissements dans le secteur agricole africain enregistrent une croissance remarquable, avec la multiplication des fonds orientés vers l'agriculture (Miller et al. 2010). Cela s'explique par l'amélioration des perspectives de la rentabilité et la volonté des agences de développement et des gouvernements à accroître les investissements dans le secteur, afin d'assurer la sécurité alimentaire (Hallam 2011). Toutefois, les investissements publics supplémentaires sont nécessaires pour faire face à la nécessité de renforcer la production céréalière et animale, en vue de nourrir la population africaine en pleine croissance, laquelle population devrait doubler à l'horizon 2050 (ONU 2015).

2. ETUDES DE CAS

Dans le contexte du projet « Afrique pour les résultats » mis en œuvre par l'ACBF et la BAD dans le cadre de la Communauté africaine de pratiques sur la gestion axée sur les résultats de développement (AfCoP-GRD), des initiatives couronnées de succès sur l'agriculture et la sécurité alimentaire ont été présentées comme des études de cas. Dans le présent recueil, elles sont regroupées en cinq (5) thèmes :

- Thème 1 : Initiatives nationales et régionales contre l'insécurité alimentaire ;
- Thème 2 : Transformation des produits agricoles pour une valeur ajoutée accrue ;
- Thème 3 : Investissements privés et chaînes de valeur agricoles ;
- Thème 4 : Innovation et technologie dans l'agriculture ; et
- Thème 5 : Réformes et gestion des conflits dans l'agriculture et les secteurs connexes.

THEME 1 : INITIATIVES NATIONALES ET REGIONALES CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE

Etude de cas 1 : Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest : L'intégration régionale pour la sécurité alimentaire

Contexte

A travers le volet agricole du NEPAD, l'UA a estimé que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de l'Afrique seraient atteints si la priorité était accordée au développement rural. Par conséquent, le PDDAA a été approuvé en Juin 2002. La Déclaration sur l'Agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique a ensuite été ratifiée par l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, réunis à Maputo en Juillet 2003 (renouvelée à Addis-Abeba en 2013 et plus spécifiquement appuyée par la déclaration de Malabo en 2014). Cette déclaration a apporté un solide appui politique au PDDAA, qui a déterminé un cadre global des domaines d'action prioritaires pour la restauration de la croissance agricole, du développement rural et de la sécurité alimentaire en Afrique.

Dans ce contexte, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a lancé en 2008 le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO), appuyé

par la Banque Mondiale, en vue du renforcement de la productivité agricole et la consolidation de la coopération agricole régionale. Le PPAAO est une initiative singulière de la CEDEAO, consacrée à la sécurité alimentaire et à l'intégration régionale. La couverture géographique du PPAAO évolue et le programme a été mis en œuvre dans seize (16) pays (Ghana, Mali, Sénégal, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Nigeria, Bénin, Gambie, Guinée, Liberia, Niger, Sierra Leone, Togo, Mauritanie, Cap-Vert, Guinée-Bissau). En raison du manque de données, les indicateurs du projet - dans cette étude de cas - sont présentés pour la première phase (2008-2013), mise en œuvre dans trois (3) pays : Ghana, Mali et Sénégal. Au niveau régional, le projet est mis en œuvre par le Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF) et coordonné à l'échelle nationale par les ministères en charge de l'agriculture. Au niveau continental, le Forum africain pour la recherche agricole est mandaté par le NEPAD et l'UA pour

aider à la réalisation du projet tout en s'assurant qu'il cadre avec les priorités continentales. Cette étude vise à présenter le PPAAO, une initiative unique de la CEDEAO, consacrée à la sécurité alimentaire et à l'intégration régionale. Elle analyse le contexte de la sécurité alimentaire et de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, les résultats du projet, ainsi que les leçons et les implications politiques.

Activités et résultats

L'objectif de développement du PPAAO consiste à produire et à diffuser les meilleures technologies dans les domaines prioritaires des pays participants, tels que définis par le CORAF. Il s'agit notamment, du riz au Mali, des céréales au Sénégal et des racines et tubercules au Ghana. Les consommateurs de la région, particulièrement ceux qui sont touchés par une pauvreté abjecte, sont les bénéficiaires finaux du PPAAO. Les entreprises agroalimentaires et les producteurs agricoles, en tant qu'utilisateurs des technologies améliorées, sont les principaux bénéficiaires du programme. Afin d'harmoniser sa mise en œuvre dans les pays, le projet comporte quatre (4) volets complémentaires.

- Composante 1 : Des conditions propices à la coopération régionale en matière de développement et de diffusion de technologies. Cette composante vise le renforcement des mécanismes et la diffusion des technologies (pesticides, matériaux génétiques) pour les rendre disponibles en vue d'une utilisation au niveau local et pour le commerce et la distribution dans les pays voisins ;
- Composante 2 : Les centres nationaux de spécialisation. Cette composante vise le renforcement des priorités nationales et

régionales. La raison en est que les pays doivent se concentrer sur leurs principales priorités en matière de Recherche et Développement (R&D) afin de tirer le meilleur parti des ressources limitées et de produire des résultats ;

- Composante 3: Le développement et l'adoption des technologies améliorées axées sur la demande. Cette composante consiste à renforcer davantage les mécanismes de financement transparents et axés sur les priorités de R&D agricoles des produits prioritaires de chaque pays, afin de rendre les technologies développées pertinentes pour la région ;
- Composante 4: Gestion, coordination, suivi et évaluation du projet. Cette composante vise à renforcer les capacités des institutions participantes en matière de suivi et évaluation et de gestion sur les plans des finances, des informations, de la communication et de l'administration.

Les résultats ci-dessous montrent que le PPAAO a contribué à améliorer la productivité agricole tout en favorisant l'intégration régionale et appuiera en fin de compte la croissance partagée et la lutte contre la pauvreté.

- **Elaboration et adoption des stratégies et règlements régionaux.** Le projet a contribué à l'adoption de règlements communs de la CEDEAO sur les semences et les pesticides. La réglementation globale devrait assurer l'accès à des semences de qualité par les agriculteurs de l'Afrique de l'Ouest, aider à la production locale de semences de qualité et faciliter les échanges intracommunautaires, afin de créer un marché commun envisagé dans le cadre de la Politique Agricole

- Régionale de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP) ;
- **Accroissement des rendements agricoles.** Des centres nationaux de spécialisation (NCoS) ont été mis en place. Trente-sept (37) technologies ont été développées/publiées dans les NCoS. Chacune d'entre elles a permis de réaliser une augmentation potentielle du rendement, de 20 à 60% ;
- **Promotion de l'intégration régionale.** Concernant le programme d'échange dans le domaine de la recherche, les pays ont échangé plusieurs chercheurs, ce qui facilite le partage des connaissances et le renforcement des capacités. Treize (13) des technologies développées ont traversé les frontières et sont adoptées/diffusées dans la région.

Leçons apprises et défis à relever

- **L'agriculture a une dimension régionale.** Il est souvent plus rentable pour un pays de planifier et de gérer son secteur agricole dans un contexte régional. La diversité écologique de l'Afrique de l'Ouest crée des différences de capacités entre les différents pays, dans la production de plantes ou animaux. Il s'agit ici d'une opportunité pour les pays d'améliorer la collaboration. Et certains problèmes peuvent être plus efficacement abordés à l'échelle régionale ;
- **L'harmonisation des politiques est essentielle.** Chaque groupe de pays devrait partager une vision pour développer des politiques économiques communes, mais il est beaucoup plus important que ces politiques soient intégrées entre les pays. Le PPAAO en est un bon exemple. Il se positionne maintenant comme un programme unique qui appuie la mise en œuvre du pilier 4 du PDDAA (Recherche agricole, adoption et diffusion de

la technologie) au niveau régional. Et, l'un des principaux critères autorisant les pays à faire partie du processus PPAAO est l'alignement de ce dernier sur les politiques économiques et les priorités nationales ;

- **Dans les programmes régionaux, un processus d'appropriation national est essentiel.** Il est peu probable que les programmes régionaux aient un impact positif s'ils ne reposent pas sur des processus nationaux. Dans le cadre du PPAAO, bien que la coordination régionale soit assurée par le CORAF, la plupart des activités sont mises en œuvre à l'échelle nationale. Cette stratégie est importante pour s'assurer que les stratégies élaborées au niveau régional prennent en compte les contraintes locales et soient bénéfiques aux populations autochtones.

Recommandations

- **Promouvoir les programmes régionaux et renforcer l'harmonisation des politiques du secteur agricole.** Le développement régional est également pertinent pour le secteur agricole. Les pays disposent d'un potentiel agricole individuel qui peut être compromis par les menaces et les défis régionaux. Pourtant, les régions africaines ont des marchés qui se développent de plus en plus chaque jour, qui seraient plus efficaces s'ils étaient abordés à l'échelle régionale. Les résultats auront plus d'impact si l'on encourage le développement régional. Diverses politiques agricoles devraient également être harmonisées à l'échelle régionale et nationale ;
- **Encourager les pays à se spécialiser dans des produits spécifiques.** L'écosystème diversifié de l'Afrique de l'Ouest offre une

opportunité unique à chaque pays de se spécialiser dans un produit agricole donné. Le PPAAO intègre cette opportunité et a organisé les pays participants en fonction des produits spécifiques. Une telle spécialisation crée un ensemble de compétences spécifiques qui favorisent la coopération entre les pays. Plus important encore, la spécialisation contribue à créer un environnement organisé d'approvisionnement et de demande et élimine la concurrence inutile. Le succès du PPAAO résulte en partie de cette stratégie ;

- **Promouvoir un environnement paisible, sûr et stable.** La paix, la sécurité et la stabilité

sont aussi importantes pour la sécurité alimentaire régionale. A titre d'exemple, le Mali a rencontré des difficultés dans la mise en œuvre du PPAAO en raison de l'instabilité politique. Par conséquent, la date de clôture du projet a été prolongée jusqu'en Juin 2013. La situation politique actuelle (2016) au Burkina Faso est aussi une contrainte. L'épidémie d'Ebola, qui a gravement affecté la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, et menacé toute la région d'Afrique de l'Ouest, est un autre problème qui peut nuire à la sécurité alimentaire régionale.

Références

- AfDB, FAO and ECOWAS. (2015). Agricultural Growth in West Africa: Market and Policy Drivers. Rome: FAO
- ECOWAS. (2005). La politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest : l'ECOWAP. Abuja : ECOWAS.
- ECOWAS. (2009). Pacte régional de partenariat pour la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA. Abuja, Nigeria.
- FAOSTAT (Food and Agriculture Organization Corporate Statistical Database). FAO online database. <http://faostat3.fao.org/home/E> (accessed November 19, 2015). Rome: FAO.
- Jalloh, A., G. C. Nelson, T. S. Thomas, R. Zougmore, and H. Roy-Macauley. (2013). West African Agriculture and Climate Change: A Comprehensive Analysis. Washington, DC: IFPRI (International Food Policy Research Institute).
- Toure, A. (2013). Africa – West Africa Agricultural Productivity Program (WAAPP): P094084 – Implementation Status Results Report: Sequence 12. Washington, DC: World Bank.

Lien web de la version complète de cette étude de cas : <http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Integration-Regionale-et-Sec-Alimentaire-PPAAO.pdf>



Etude de cas 2 : Leadership pour la sécurité alimentaire et la transformation économique : Leçons de l'initiative présidentielle 3N – Les Nigériens Nourrissent les Nigériens

Contexte

Le Niger est un pays de l'Afrique de l'Ouest classé parmi les plus pauvres et les moins développés du monde (INS 2013). L'économie nigérienne est en grande partie basée sur l'agriculture de subsistance et l'exportation des matières premières. Le taux de croissance économique est passé de 3,5% en 2015 à 5,2 % en 2016, essentiellement grâce à la production agricole. Cette forte croissance devrait se stabiliser à 5,6 % en 2017 (al et Sylla. 2017). Avec un taux de croissance annuel de 4,1% (FMI 2017), le Niger dispose d'une des populations à plus forte croissance d'Afrique, ce qui aboutit à l'augmentation de la demande des terres agricoles et des aliments. Le paysage du Niger est dominé par les terres arides. En raison de sa faible pluviométrie, le pays est confronté à des crises alimentaires presque tous les deux ans (INS 2011). Une grande partie de la population est donc constamment en situation d'insécurité alimentaire. En réponse à cette grave situation d'insécurité alimentaire, Son Excellence Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger, a lancé en 2011, l'initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (3N). L'initiative visait à trouver une solution à la question d'insécurité alimentaire et à créer les conditions appropriées

pour l'amélioration de la production agricole nationale et de la croissance économique. L'initiative était basée sur un ensemble de programmes élaborés dans le but de moderniser les systèmes de production agricole et de les positionner stratégiquement comme des facteurs clés de la croissance économique du pays. L'initiative a été adoptée à travers le décret 2012-139 du 18 avril 2012, avec un plan de mise en œuvre couvrant la période 2012-2015. La présente étude vise à présenter cette initiative exceptionnelle baptisée 3N et à mettre en évidence la manière dont le leadership et la solide volonté du gouvernement africain peuvent permettre de libérer le potentiel de l'agriculture du continent.

Activités et résultats

Au niveau national, l'initiative 3N faisait partie de la composante sécurité alimentaire du programme de Renaissance du Niger. Elle a pris en compte les réalisations et les approches des programmes de développement agricole de la Stratégie de développement rural et de la politique nationale sur la Nutrition. Au niveau continental, elle cadre avec les objectifs du PDDAA, qui vise à atteindre un taux annuel de croissance agricole d'au moins 6

%. L'initiative 3N était aussi en adéquation avec la politique agricole commune de la CEDEAO (ECOWAP) ainsi qu'avec la politique agricole de l'UEMOA (PAU).

La vision de l'initiative 3N reposait sur les cinq (5) axes stratégiques suivants :

- Axe 1 : Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
- Axe 2 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques ;
- Axe 3 : Amélioration de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles ;
- Axe 4 : Amélioration de l'état nutritionnel des Nigériens ; et
- Axe 5 : Animation et coordination de l'initiative 3N.

Après quatre (4) années d'exécution, l'initiative 3N a abouti à une amélioration significative de la situation alimentaire au Niger. Selon le rapport d'évaluation de l'initiative (voir <http://www.presidence.ne/documentation/bilan-4-ans-de-mise-en-oeuvre-du-programme-de-renaissance>):

- La production céréalière avait enregistré une augmentation considérable. Estimée à environ 3.421.122 tonnes en 2010, la production céréalière a atteint une moyenne annuelle de 4.516.963 tonnes entre 2011 et 2015, soit une augmentation d'environ 32% ;
- La production céréalière des terres irriguées a enregistré une amélioration. Entre 2011 et 2015, elle a atteint 1.503.513 tonnes, soit une moyenne annuelle de 375.878 tonnes, une

performance très proche de la production prévue qui devrait atteindre une moyenne annuelle de 400.000 tonnes de céréales des terres irriguées.

Par ailleurs,

- La contribution de la production agricole au PIB était estimée à environ 40,7% en 2014 (BAD, OCDE et PNUD 2016). Le PIB par habitant a enregistré une augmentation de 9% en 2012 (INS 2013) ;
- La résilience du pays face à la crise alimentaire s'est améliorée. Le pays a réalisé un stock de nourriture d'environ 324.404 tonnes entre 2011 et 2014 ;
- La coordination de l'initiative a été institutionnalisée par la création de la Haute Commission de l'Initiative 3N. Fort de cette institutionnalisation, un fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été créé avec l'appui des partenaires au développement.

Leçons apprises et défis à relever

- L'initiative 3N constitue l'une des réponses phares qui révèlent l'importance du leadership de certains hauts responsables qui, au-delà des mots, posent des actes pour relever des défis importants comme celui de la sécurité alimentaire en Afrique. Sa mise en œuvre a permis de mettre en évidence un certain nombre de leçons ci-dessous présentées :
- Le leadership et une vision innovante et prospective sont des facteurs clés pour la résolution des questions de développement ;
- Une approche multidimensionnelle et intégrée est plus indiquée lorsqu'on aborde des questions de développement complexes comme l'insécurité alimentaire ;

- Les politiques d'autonomisation sont d'une importance capitale pour assurer la durabilité des interventions et créer plus d'impacts ;
- Une forte participation des parties prenantes et des actions concertées sont indispensables lorsqu'on aborde les questions de développement.

Recommandations

- **Promouvoir le leadership et encourager les innovations locales pour s'attaquer au problème de sécurité alimentaire.** Depuis la déclaration de Maputo, la plupart des pays africains n'ont pas traduit les directives adoptées en actions concrètes. Un leadership

est par conséquent nécessaire au niveau gouvernemental, pour formuler et mettre en œuvre les initiatives locales visant à améliorer la sécurité alimentaire ;

- **Toujours accompagner les interventions de développement d'un cadre juridique.** Le cadre juridique est un puissant instrument de mobilisation des ressources et de la participation des parties prenantes. Il garantit la durabilité des interventions. Par conséquent, les gouvernements africains doivent toujours accompagner leurs actions de développement par un cadre juridique approprié.

Références

- Adriana M. (2014). La sécurité alimentaire dans l'agenda du Brésil comme une source d'inspiration pour le programme au Niger. p44.
- BAD, OCDE and PNUD (2016). Perspectives économiques en Afrique. Edition OCDE.
- http://www.stat-niger.org/statistique/file/Affiches_Depliants/Nigerenchiffres2013_versi.pdf
- IMF (2017). Niger: 2016 Article IV Consultation and Request for a Three-Year Arrangement Under the Extended Credit Facility-Press Release; Staff Report; International Monetary Fund; ISBN 9781475582871/1934-7685; 137p.
- INS (2011). Enquête sur la sécurité alimentaire des ménages au Niger. 11p.
- INS (2013). Le Niger en chiffre.

Lien web de la version complète de cette étude de cas:

<http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Initiative-3N-Niger.pdf>

Etude de cas 3 : Sécurité alimentaire en Afrique : Système de Protection des Obtentions Végétales

Contexte

La productivité agricole de la plupart des pays africains est très faible, avec des rendements qui varient d'une année à l'autre. La majeure partie de l'activité agricole est constituée de l'agriculture de subsistance qui ne génère aucun revenu financier et est souvent insuffisante pour nourrir les familles des agriculteurs. L'une des causes de la faible performance agricole de nombreux pays en développement est l'absence de progrès dans l'amélioration de la performance des variétés de plantes traditionnelles. En revanche, la sélection moderne des plantes a entraîné une forte augmentation des rendements qui étaient précédemment en stagnation ou en déclin.

La sélection des plantes est une opération longue et coûteuse. Elle nécessite le savoir-faire et un investissement en temps et en ressources financières. Selon l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), il faut environ 9 à 15 ans pour créer une nouvelle variété avec des caractéristiques améliorées et quelques années de plus aux obtenteurs pour l'introduire sur le marché (OMPI 2010).

Les variétés améliorées représentent plus de 50% de l'ensemble de l'augmentation du rendement des cultures importantes en Europe (OMPI

2010). La croissance restante résulte des techniques agricoles améliorées. Mais l'amélioration du rendement n'est pas le seul objectif majeur de la sélection moderne des plantes. Les autres objectifs sont, entre autres, la résistance aux stress environnementaux et biologiques et la qualité (UPOV 2005). Les mesures gouvernementales et l'accroissement des investissements publics et privés dans le secteur des semences sont des conditions à long terme dont le respect peut permettre à l'agriculture d'assurer la sécurité alimentaire dans un contexte de croissance démographique et de changements climatiques. C'est la conclusion à laquelle a abouti la deuxième conférence mondiale sur les semences de Septembre 2009. Lors de cette réunion, la protection de la Propriété Intellectuelle (PI) a été jugée nécessaire à toute contribution durable en matière d'amélioration des plantes et d'approvisionnement en semences. La réunion est arrivée à la conclusion qu'un système efficace de Protection des Obtentions Végétales (POV) constitue un facteur clé pour l'investissement dans la sélection et dans le développement de nouvelles variétés de plantes.

L'objectif de cette étude de cas consiste à présenter les succès kenyans et à sensibiliser le

public sur la manière dont les pays africains peuvent utiliser le système de POV dans le cadre de leurs mesures d'adaptation aux changements climatiques, afin d'encourager l'innovation et les investissements dans la sélection végétale et relever les défis de l'insécurité alimentaire, entre autres.

Activités et résultats

Les dispositions relatives à la protection des variétés végétales ont été introduites au Kenya pour la première fois par le Seed and Plant Varieties Act de 1972. Il prévoit l'octroi de droits de propriété aux personnes ayant créé ou découvert des variétés de plantes. Cette loi a été amendée en 1991, et en 1994, le texte d'application du POV a été promulgué. Le système est entré en vigueur en 1997 (UPOV 2005). Le Kenya accorde les droits d'obtenteur pour tous les genres et espèces végétaux autres que les algues et les bactéries (UPOV 2005). Le Kenya Plant Health Inspectorate (KEPHIS), créé en 1997, délivre les droits d'obtenteurs, Plants Breeder Rights (PBR), et sert de bureau de liaison pour l'UPOV (Kibet 2014). Le KEPHIS assure la protection des variétés végétales nouvellement créées / découvertes et développées selon les normes internationales, c'est-à-dire le DHS (Distinct, Homogène et Stable), ainsi que des nouveautés et des dénominations. Après l'introduction d'une demande de protection ou d'enregistrement par un obtenteur, le KEPHIS effectue le test relatif au paiement des frais équivalant à 600 \$. L'obtenteur doit produire sa propre description avant d'introduire la demande de tests officiels, dans la mesure où elle fait partie du questionnaire technique. Ces tests permettent de faire la comparaison entre la variété candidate et toutes les autres variétés connues, aux caracté-

ristiques similaires. Les tests effectués par le KEPHIS qui sont des essais officiels et de confirmation durent deux (2) ans (ou saisons) et sont habituellement effectués sur le site (Sikinyi 2010).

Principaux résultats obtenus

- **Un secteur horticole prospère.** Le secteur de l'horticulture a enregistré la plus forte croissance pendant les années 1990 en termes de volume et de superficie de production, d'amélioration variétale et de nombre de producteurs et d'exportateurs. Ce secteur est la troisième source de devises étrangères après le tourisme et le thé (Sikinyi 2014);
- **Intérêt croissant pour le secteur de la sélection végétale.** Au cours de la période 1997-2008, les obtenteurs kenyans ont introduit 376 (38,4%) des 980 demandes totales de POV (Sikinyi 2010). Ce qui a aussi abouti à une augmentation des variétés de semences locales (394 en 2012/13) et du nombre d'organismes d'obtention qui a presque doublé, passant de 41 en 1990-1996 à 81 en 1997-2003;
- **Meilleur accès aux matériaux de sélection étrangers.** La plupart des demandes de POV au Kenya proviennent des obtenteurs étrangers (55%) (Sikinyi 2014). Ce chiffre traduit le renforcement de la disponibilité des germoplasmes étrangers, qui peuvent être davantage utilisés dans le développement de variétés améliorées, conformément à l'exception en faveur de l'obtenteur;
- **Davantage d'emplois.** L'industrie horticole emploie directement environ deux (2) millions de personnes dans la sélection, la production, l'emballage et le transport. Il

appuie indirectement aussi 3,5 millions de personnes dans la commercialisation, l'accueil, la fabrication des conteneurs, entre autres ;

- **Plus d'agriculteurs impliqués dans la chaîne de valeur de la sélection.** Elle compte plus de cent soixante (160) professionnels, dont des producteurs à petite échelle (moins de 4 hectares), à moyenne échelle (10 à 50 hectares) et à grande échelle (plus de 50 hectares).

Leçons apprises et défis à relever

La sélection des plantes est importante pour relever les multiples défis d'un monde en évolution rapide. Les variétés améliorées et les semences de qualité supérieure sont nécessaires pour une agriculture productive dans les pays en développement comme ceux de l'Afrique. Les efforts des secteurs public et privé dans la sélection des plantes sont d'une importance capitale et ont apporté une contribution énorme à l'agriculture mondiale (amélioration du rendement, résistance aux stress biotiques, tolérance aux stress abiotiques, sécurité de la récolte, caractères qualitatifs dont la valeur nutritionnelle, entre autres). La sélection des plantes peut grandement contribuer à relever certains des défis futurs comme l'insécurité alimentaire, la faim, la faible valeur nutritionnelle et le coût élevé des intrants. La sélection des végétaux et les disciplines et technologies connexes contribuent à atténuer les effets de la croissance démogra-

phique, du changement climatique et d'autres problèmes sociaux et physiques. La protection de la PI est d'une importance capitale pour une contribution durable de la sélection des plantes et de l'approvisionnement en semences. Il existe encore une importante réserve d'outils et de caractères qui s'avéreront hautement nécessaires pour un approvisionnement en permanence des variétés et des semences de qualité supérieure.

Recommandations

Un système de POV efficace constitue un facteur clé pour les investissements dans la sélection des végétaux et le développement de nouvelles variétés de plantes. Par conséquent :

- Les pays africains sont vivement invités à adhérer à l'UPOV, à mettre en œuvre le système de POV pour un développement agricole durable et à préserver les gains de productivité agricole des dernières décennies, qui résultaient des variétés de plantes améliorées ;
- Les pays africains sont aussi invités à adhérer aux systèmes régionaux de POV comme le Protocole régional d'Arusha pour la protection des nouvelles espèces végétales, géré par l'Organisation Régionale Africaine de la Propriété Intellectuelle (ARIPO) ou le système de POV au nom de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle, basée en Afrique de l'Ouest pour les pays francophones.

Références

- FAO (2009). Proceedings of the Second World Seed Conference. Responding to the challenges of a changing world: The role of new plant varieties and high quality seed in agriculture. Rome: FAO
- Kibet, S. (2014). "The Role of New Varieties of Plants in Improving Agriculture in Kenya." Presentation at the Regional Workshop on the Draft ARIPO Protocol for the Protection of New Varieties of Plants, Harare, Zimbabwe, October 29–31, 2014.
- Sikinyi, E. (2010). Baseline Study/Survey Report on Seed Sector in Kenya. Nairobi: African Seed Trade Association.
- Sikinyi, E. (2014). "Benefits of PVP for Farmers and Growers: Example from Kenya." Presentation at the Regional Workshop on the Draft ARIPO Protocol for the Protection of New Varieties of Plants, Harare, Zimbabwe, October 29–31.
- UPOV (2005). Report on the Impact of Plant Variety Protection. Geneva: UPOV.
- WIPO (2010). Benefits of Plant Variety Protection. WIPO Magazine
http://www.wipo.int/wipo_magazine/en/2010/03/article_0007.html

Lien web de la version complète de cette étude de cas

<http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Addressing-Food-Security-in-Africa-AfCoP.pdf>



THEME 2 : TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES POUR UNE VALEUR AJOUTEE ACCRUE

Etude de cas 4 : Une femme africaine chef d'entreprise : Leçons de la PDG de la plus grande usine de transformation de jus d'Ouganda

Contexte

L'agriculture constitue la principale source de subsistance pour 77% d'Ougandais (FAO, 2015). Le pays est l'un des principaux producteurs de fruits du continent, du fait de son potentiel pour la production des fruits et légumes comme la mangue, les agrumes, la tomate et l'ananas. Cependant, comme dans de nombreux pays africains, une grande partie de la production est perdue en raison de la faible capacité nationale de transformation. La transformation de produits fruitiers pourrait occuper une place de choix dans la consommation locale dans un futur proche, et peut contribuer substantiellement à l'amélioration des revenus d'exportation et à la création d'emplois dans certains pays en développement comme l'Ouganda (Srivastava, et al. 2013). Selon la FAO (2015), le régime alimentaire ougandais se compose essentiellement de plantain, des tubercules et céréales riches en amidon. Le légume sec, les noix et les légumes à feuilles frais complètent ce régime. Dans les zones urbaines qui

connaissent une transition nutritionnelle, les habitudes de consommation alimentaire prennent de nouvelles tendances et le riz gagne en importance. Dans l'ensemble, le régime alimentaire est pauvre en aliments riches en micronutriments. Par conséquent, les compléments alimentaires sont nécessaires et peuvent s'obtenir à travers les fruits transformés. Malheureusement, il manque cruellement de jus de fruits localement produits sur le marché ougandais. Julian a saisi cette occasion pour positionner son entreprise dans le secteur de la transformation alimentaire. L'objectif de cette étude de cas consiste à présenter le succès de Julian Omalla dans le secteur de la transformation des produits agricoles et à en tirer les principaux enseignements et recommandations en matière de politique, qui contribueront à améliorer la sécurité alimentaire et l'autonomisation économique des femmes en Afrique.

Activités et résultats

Julian a commencé son initiative entrepreneuriale comme simple commerçante, en promenant des fruits sur le marché dans sa brouette et en épargnant le revenu de ses ventes quotidiennes. Elle commença à aller au Kenya d'où elle ramenait des marchandises qu'elle écoulait sur le marché ougandais local. Elle a réussi à économiser la somme de 100\$ qu'elle a ensuite investie. Dans l'environnement des affaires en Ouganda, l'accès aux prêts était difficile et les femmes chefs d'entreprise sont souvent marginalisées. En dépit de ces conditions difficiles, Julian s'est battu pour lancer et développer son activité. Grâce en partie à la Société Financière Internationale (SFI), sa détermination a porté des fruits en 2007 lorsqu'en collaboration avec l'une des plus grandes banques d'Ouganda, cette société financière a accordé des prêts et assuré la formation en faveur des femmes chefs d'entreprise, y compris Omalla (SFI, 2010). Forte de ses connaissances et du prêt reçu, elle réussit à disposer des ressources nécessaires dont elle avait besoin pour mettre sa nouvelle idée entrepreneuriale en action. Elle créa son entreprise de fabrication de jus de fruit, baptisée « Delight Uganda Ltd » et son produit devint largement consommé par les Ougandais. Elle en exporte aussi dans la sous-région. Pour garantir l'accès aux matières premières pour son entreprise de transformation et améliorer les revenus des autres femmes, Julian a créé le « Bunyoro Grain Farmer Association ». Plus de 100 femmes sont membres de cette association et contribuent à la production primaire de fruits. A travers cette association, Julian appuie d'autres femmes ougandaises par son leadership.

Au cours de son périple entrepreneurial, Julian a rencontré un certain nombre de difficultés. La

première qu'elle a mentionnée fut la soudaine disparition de son partenaire commercial avec tout son capital financier. Sa forte volonté de réussir l'aida à surmonter cette mésaventure. L'autre obstacle auquel elle s'est confrontée était lié à son sexe. Etre femme, mère et chef d'entreprise dans un environnement traditionnellement dominé par les hommes constitue un réel problème et un défi supplémentaire que doivent relever les femmes. A titre d'exemple, elle ne pouvait pas avoir accès à un prêt auprès des banques pour développer son entreprise, dans la mesure où ces institutions financières exigent toujours des garanties dont disposent très peu de femmes ougandaises. L'épargne et les bénéfices non distribués étaient les deux principales méthodes de financement du développement de l'entreprise de Julian.

Julian Omalla a saisi l'opportunité du manque d'usine de transformation de jus de fruits locaux sur le marché ougandais pour créer une entreprise hautement prospère. Elle a mis à profit sa détermination et son leadership pour créer de nombreux emplois, principalement pour les femmes, en les autonomisant dans les activités agricoles. Elle a également remporté des prix à travers le monde entier et a été honorée pour ses compétences entrepreneuriales.

Principales leçons tirées et défis à relever

De nombreuses leçons peuvent être tirées de l'histoire de Julian.

- Premièrement, l'itinéraire professionnel de Julian indique qu'une idée entrepreneuriale peut partir de rien pour devenir une entreprise hautement prospère. Julian est partie presque de rien. Elle a saisi l'occasion du manque de jus

de fruits transformés sur le marché local pour créer son entreprise. Elle est aujourd'hui une femme chef d'entreprise prospère et reconnue à travers le monde. Elle a contribué à améliorer les conditions de vie de nombreuses personnes. Il faut reconnaître que Julian est la preuve que chaque femme peut démarrer une activité et devenir chef d'une entreprise prospère. En dépit des nombreuses difficultés qu'elle a rencontrées, elle a réussi à les surmonter et a continué à travailler pour réussir dans son entreprise ;

- Deuxièmement, l'expérience de Julian est aussi pour toutes les femmes africaines, une illustration du fait qu'en dépit des inégalités entre les sexes et d'un certain nombre d'obstacles, elles peuvent toujours développer leur leadership et réaliser leurs rêves ;
- La troisième leçon qui émerge de l'expérience de Julian est l'énorme opportunité d'affaires qu'offre le secteur agricole à travers le continent. Dans la plupart des pays africains, les chaînes de valeur agricoles offrent un large éventail de possibilités de promotion du développement économique et de réduction de la pauvreté ;
- Enfin, la présente étude de cas a mis en exergue l'inégalité qui existe entre les sexes dans l'accès aux services financiers en Afrique. Le capital financier mis à disposition par les banques est important pour lancer et développer des activités. Si un entrepreneur ne parvient pas à mobiliser des capitaux, ses chances de succès sont limitées.

Recommandations

Le secteur de la transformation alimentaire est une filière importante et en pleine croissance,

dans laquelle les femmes ont un rôle déterminant à jouer pour assurer la sécurité nutritionnelle et alimentaire des pays africains. L'expérience de Julian Omalla est la preuve que le leadership féminin peut énormément contribuer au développement du secteur alimentaire en Afrique. Par conséquent, si des occasions et des moyens sont mis à la disposition des femmes, elles contribueront substantiellement au développement de l'industrie de transformation alimentaire et aideront à résoudre le problème de malnutrition et d'insécurité alimentaire en Afrique. Il est donc nécessaire d'adopter des politiques créant des conditions idoines qui inciteront les femmes à participer à l'industrie et à pérenniser leurs activités. En conséquence,

- L'amélioration de l'inclusion financière des femmes est d'une importance capitale. Dans cette optique, il est nécessaire de renforcer les capacités des gouvernements africains, afin de leur permettre d'établir des partenariats stratégiques public-privé, à l'effet de mobiliser davantage de ressources financières en faveur des femmes chefs d'entreprise ;
- Il est également important d'élaborer des programmes de renforcement des capacités à l'intention des femmes, pour les outiller afin qu'elles soient en mesure de mobiliser les ressources financières et de les gérer efficacement. Les organisations de renforcement des capacités sont d'une importance capitale pour répondre à ces besoins en matière de capacités ;
- Il est aussi nécessaire de mettre en place des incubateurs d'entreprise qui aideront les entrepreneurs à traduire leurs idées entrepreneuriales en entreprises à part entière.

Références

- FAO (2015). FAO and Uganda: Building resilience and food and nutrition security. Rome: FAO.
- IFC. (2010). IFC Annual Report 2010. Washington, D.C: The International Finance Corporation.
- Srivastava, S., Mathur, H. P., & Kumar, M. (2013). Competitive Advantage & Value Chain Analysis of Small Scale Fruits & Vegetable Processing Industry. *International Journal of Logistics & Supply Chain Management Perspectives*, 2(4), 778.
- World Bank. (2008). Doing Business: Women in Africa. World Bank Publications.

Lien web de la version complète de cette étude de cas

<http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Femme-Entrepreneur-Ouganda.pdf>



Etude de cas 5: Petite entreprise basée sur le moringa : D'un problème nutritionnel à une opportunité d'affaires, les leçons d'une femme rurale chef d'entreprise au Bénin

Contexte

La grande majorité des personnes souffrant de la faim vivent dans les pays en développement, soit 780 millions de personnes sous-alimentées (FAO 2015). La situation est grave en Afrique Subsaharienne (ASS) où 23,2 % de la population sont touchés (FAO 2015). Il ressort d'une analyse exhaustive de la sécurité et de la vulnérabilité alimentaire qu'au Bénin, 11% de la population sont confrontés à une insécurité alimentaire modérée et grave et 34% ne sont pas en mesure d'avoir une consommation alimentaire adéquate (PAM 2013). Selon la récente enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages (INSAE 2011), 32% des enfants de 6 à 59 mois présentent un retard de croissance et plus de 67.000 enfants souffrent de malnutrition aiguë. La situation est plus alarmante dans les zones rurales où la pauvreté et les problèmes d'assainissement contribuent à l'aggravation de la malnutrition. Le changement climatique qui affecte la production agricole, la crise alimentaire et la volatilité des prix des denrées alimentaires entretiennent cette situation nutritionnelle délétère.

En dépit des différentes actions qui permettent d'effectuer de grandes avancées, d'importantes mesures doivent être prises pour faire baisser de manière significative le taux de malnutrition. Au

nombre des solutions visant à lutter contre la malnutrition, l'amélioration de la disponibilité des aliments et la consommation de produits alimentaires hautement nutritifs est une approche recommandée (Thompson et Amoroso 2014). Dans un contexte de lutte contre la pauvreté, cette approche implique la valorisation des ressources locales et leur transformation sous différentes formes ou leur intégration comme compléments alimentaires. Dans cette optique, des espèces alimentaires sauvages locales à forte valeur nutritive comme le *Moringa oleifera* (Oduro et al. 2008), l'*Adansonia digitata* (Chadare et al. 2008), entre autres, font l'objet d'une promotion croissante. Cependant, pour tirer pleinement parti de ces ressources, il est nécessaire de développer la chaîne de valeur associée à l'amélioration de la production, de la transformation, du conditionnement et de la distribution des produits. Ces besoins représentent de nouvelles opportunités d'investissement et des initiatives entrepreneuriales ont déjà été mises au point à ce sujet, à l'exemple de celle de Hounsou Mathilde, une femme rurale béninoise.

L'objectif de cette étude de cas consiste à (i) mettre en évidence l'expérience entrepreneuriale exceptionnelle d'une femme rurale qui trans-

forme un problème nutritionnel en une opportunité d'affaires ; (ii) saluer les efforts des femmes rurales chefs d'entreprise, qui sont généralement négligées et rarement récompensées pour leur contribution à la recherche des solutions aux problèmes sociaux et (iii) tirer les leçons de l'expérience de Hounsou Mathilde pour promouvoir ces innovations en Afrique. Les leçons tirées pourraient servir de boussole aux autres femmes chefs d'entreprise et influencer les décisions stratégiques pouvant permettre de célébrer et d'encourager les efforts des femmes rurales chefs d'entreprise.

Activités et résultats

Hounsou Mathilde habite le village de Wawata, commune de Zè, département d'Atlantique à 50 km de Cotonou, la capitale économique du Bénin. Elle est partenaire du 'The Hunger Project Benin (THP Benin)' depuis 17 ans et a bénéficié de différents programmes de formation, notamment dans les domaines de l'alphabétisation et de la micro-finance. En raison de son expérience, elle a été choisie comme animatrice pour aider à l'alphabétisation d'autres personnes au centre de Wawata. Après des années de collaboration avec l'équipe du 'THP Benin', elle est devenue chef d'entreprise en créant sa petite entreprise spécialisée dans la transformation des feuilles de moringa. Tout l'équipement utilisé dans le processus de transformation est fabriqué localement et l'électricité n'intervient à aucune étape de ce processus. Par la suite, Hounsou Mathilde est investie du rôle de leader dans la communauté de Wawata, en prenant les devants dans les campagnes de sensibilisation, de formation et de démonstration culinaire.

De nombreuses organisations béninoises s'intéressent à l'utilisation du moringa dans la lutte contre la malnutrition. Elles le font à travers les actions comme la sensibilisation, la promotion des plantations et la valorisation du moringa, qui sont des opportunités pertinentes pour l'entreprise de Mathilde.

Après des années de fonctionnement, des résultats ont été réalisés par cette femme chef d'entreprise consacrée à la transformation des feuilles de moringa.

- **L'entreprise de transformation des feuilles de moringa a contribué à créer de nouveaux emplois dans la communauté.** Mathilde emploie six (6) personnes (quatre à temps plein et deux à temps partiel) ;
- **L'entreprise a présenté une nouvelle forme de valorisation du moringa à la communauté.** A travers sa petite entreprise basée sur le moringa, Hounsou Mathilde produit de la poudre de feuilles de moringa et prépare de différentes spécialités culinaires locales à base du moringa ;
- **L'entreprise a contribué à améliorer la consommation du moringa dans les zones rurales et urbaines.** Forte de son leadership, elle a introduit avec succès le moringa (sous une forme différente) dans le régime alimentaire de sa communauté. La jeune entreprise approvisionne les pharmacies et les magasins de la ville de Cotonou en poudre de moringa.

Leçons apprises et défis à relever

D'importantes leçons tirées de l'initiative de Hounsou Mathilde sont ci-dessous présentées.

- **Les problèmes sociaux et les opportunités d'affaires représentent les différentes faces de la même médaille.** Les avantages

que tire la communauté des initiatives comme celle de Hounsou Mathilde sont de deux ordres : le problème social est résolu et les entreprises impactent positivement les moyens de subsistance des membres de la communauté ;

- **Les ressources locales peuvent être utilisées pour résoudre des problèmes locaux.** Il est important que les communautés rurales utilisent les ressources disponibles localement pour résoudre les problèmes, dans la mesure où elles disposent, souvent, difficilement des moyens pour des solutions importées ;
- **Les compétences et les connaissances nécessaires peuvent permettre de libérer le potentiel des femmes.** Hounsou Mathilde a bénéficié de la formation et de l'assistance de THP Benin. Il s'agit là de la preuve que si les ressources, les outils et les compétences nécessaires sont mis à la disposition des femmes, elles peuvent se battre pour devenir des agents principaux du changement dans leurs communautés ;
- **La poudre de feuilles de moringa représente une opportunité d'enrichissement des produits alimentaires.** Au Bénin comme partout ailleurs, il est nécessaire de

procéder à l'enrichissement des aliments des enfants de moins de six (6) ans. Il ressort de la présente étude que la poudre de feuilles de moringa constitue un choix intéressant.

Recommandations

L'expérience de Hounsou Mathilde, ainsi que les leçons qu'elle présente, ont les implications stratégiques suivantes :

- Une meilleure implication des institutions de recherche pour le développement est nécessaire, afin de mettre les bonnes informations et les outils nécessaires à la disposition des potentiels investisseurs ;
- Il est important de créer un climat des affaires favorables aux entrepreneurs, en vue d'améliorer la performance de leurs initiatives entrepreneuriales ;
- Les gouvernements et les autres parties prenantes doivent soutenir les solutions locales et endogènes qui sont actuellement développées à travers le continent ; et
- Il est également nécessaire d'apporter des solutions de financement aux initiatives locales, afin de leur permettre de développer leurs activités pour avoir accès à des marchés plus importants.

Références

- Chadare, F. J., Linnemann, A. R., Hounhouigan, J. D., Nout, M. J. R., & Van Boekel, M. A. J. S. (2008). Baobab food products: a review on their composition and nutritional value. *Critical Reviews in Food Science and Nutrition*, 49(3), 254-274.
- FAO. (2015). "The State of Food Insecurity in the World 2015. Meeting the 2015 international hunger targets: taking stock of uneven progress." Rome: FAO
- IFPRI (2015). 2015 Global Hunger Index. Washington, DC: IFPRI
- INSAE (2011). Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages 2ème Edition. Cotonou: INSAE
- Oduro, I., Ellis, W. O., and Owusu, D. (2008). Nutritional potential of two leafy vegetables: *Moringa oleifera* and *Ipomoea batatas* leaves. Scientific research and essay, 3(2), 57-60.
- Rosen, S., Meade, B., Fuglie, K., and Rada, N. (2014). International Food Security Assessment, 2014-24. Economic Research Service, United States Department of Agriculture.
- Thompson, B. and Amoroso, L. (2014). Improving Diets and Nutrition: Food-based Approaches. CABI.
- WFP (2013). Comprehensive Food Vulnerability Security Analysis: Republic of Benin. FAO, UNICEF, PAM. Report of situation.

Lien web de la version complète de cette étude de cas

<http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Entrepreneure-de-Moringa-Benin.pdf>



Etude de cas 6 : Fabrication de chocolats locaux : l'histoire de Jaki Kweka

Contexte

Les pays africains ne transforment qu'une petite partie de leur production agricole. Ils vendent la grande partie sous forme de produits bruts non transformés et enregistrent une perte énorme de produits alimentaires et un gaspillage alimentaire immense, en particulier en ce qui concerne les céréales, les légumes et les fruits (Banque Mondiale 2011). Une nette amélioration de la transformation alimentaire contribuera non seulement à améliorer la nutrition, mais aussi à accélérer la croissance de l'industrie manufacturière et à stimuler le développement agricole.

70% de l'approvisionnement mondial en cacao proviennent de l'Afrique. En Tanzanie, le cacao se cultive dans la région de Mbeya, et sa saveur unique a suscité des intérêts croissants dans l'exportation au cours des récentes années (Kanyeka *et al* 2012). La production cacaoyère a commencé en Tanzanie dans les années 1960. Compte tenu de la demande croissante du cacao à l'échelle mondiale et des difficultés que rencontre l'Afrique de l'Ouest dans la production de cette denrée, les acheteurs ont commencé à se replier vers les producteurs de cacao tanzaniens. Le marché tanzanien était souvent confronté à un déficit en matière de transformation locale de cacao, notamment en ce qui concerne le chocolat de qualité supérieure. Jaki Kweka a saisi cette occasion pour créer une entreprise de fabrication de chocolat très prospère, la première du genre en Tanzanie. Elle est co-fondatrice et directrice

générale de *Chocolate Mamas Gourmet Tanzania Limited*, qui fabrique le chocolat de luxe le plus populaire du pays, vendu sous la marque « Chocolate Mamas ». Cette entreprise qui est la première et la seule productrice locale de chocolat fin de Tanzanie, utilise des ingrédients locaux à 100%.

Cette étude de cas vise à présenter les activités, les succès et les difficultés de cette jeune entreprise dans un secteur traditionnellement dominé par les sociétés occidentales.

Activités et résultats

Jaki Kweka est une avocate de la Haute Cour de Tanzanie, devenue chef pâtissier. Avant, Jaki faisait de la pâtisserie qui l'occupait comme activité secondaire pendant qu'elle exerçait encore sa profession d'avocate. Elle fit un changement de carrière radical, en passant d'une avocate à un artisan chocolatier de luxe. Le périple entrepreneurial de Jaki dans la fabrication de chocolat commença très simplement. Son mari et elle nourrissaient de nombreuses idées commerciales. Au début, ils parlaient de l'ouverture d'une boulangerie spécialisée dans la fabrication de chocolat haut de gamme. Ils ont étudié le défi d'assurer un approvisionnement constant et fiable en chocolat de qualité supérieure en Tanzanie et se sont rendu compte que le marché présentait un déficit qui pouvait être comblé. Les ventes de

confiseries au chocolat au Moyen-Orient et en Afrique ont un potentiel de croissance qu'offrent une classe moyenne en pleine croissance, une forte croissance démographique et de meilleures perspectives économiques. Ils décidèrent donc de créer Gourmet Tanzania Limited, qu'ils ont lancé en 2012. Aujourd'hui, l'entreprise de Jaki, Gourmet Tanzania Limited qui fabrique le « Chocolate Mamas » compte parmi la poignée d'entreprises de l'Afrique de l'Est qui se taillent une part du marché de chocolat. Les barres de chocolat noir et de chocolat au lait fabriquées par ladite entreprise se vendent dans les magasins et hôtels haut de gamme de Dar-es-Salaam, d'Arusha, de Mwanza et de Zanzibar.

L'entreprise achète des fèves de cacao aux producteurs locaux, fournissant ainsi un marché et un commerce équitable aux coopératives cacaoyères locales et aux petits producteurs de cacao, à travers des partenariats équitables préalablement établis. L'ensemble du processus de fabrication des produits est local, de la sélection manuelle des meilleures fèves à la production, en passant par la torréfaction. L'emballage est fait de feuilles de maïs et fabriqué par une petite Organisation Non Gouvernementale (ONG) locale animée par les personnes handicapées.

Jaki a diversifié ses activités dans une gamme de domaines connexes et fourni un marché aux petits producteurs de fèves de cacao. Son leadership et sa détermination lui ont permis de créer des emplois et ont inspiré de nombreux jeunes gens, en particulier les femmes de la Tanzanie et de la région. Son entreprise continue d'attirer les médias sociaux et autres, à l'instar de la British Broadcasting Corporation, du Cable News Network, de Reuters, etc. L'histoire de Jaki est une

puissante voix qui porte en ce qui concerne l'amélioration des opportunités offertes aux femmes tanzaniennes chefs d'entreprise et une source d'inspiration pour leurs autres consœurs africaines.

Leçons apprises et défis à relever

Des leçons tirées de l'histoire de Jaki sont ci-dessous présentées :

- En dépit des problèmes que rencontrent les jeunes entreprises en Afrique, les taux de croissance économique dans la majeure partie de l'Afrique sont à la hausse et il existe des initiatives entrepreneuriales couronnées de succès sur l'étendue du continent. Cette tendance est une preuve qu'il existe de bonnes perspectives pour les jeunes entrepreneurs africains. Certaines de ces opportunités ont même déjà abouti à des succès commerciaux internationaux et locaux ;
- Il ressort du périple entrepreneurial de Jaki qu'une idée commerciale peut commencer par de simples discussions auxquelles des millions d'Africains se livrent au quotidien pour aboutir à des succès phénoménaux si ces idées sont traduites en action. Son expérience est la preuve qu'en dépit des nombreuses difficultés que rencontrent les femmes africaines, elles peuvent toujours développer leur leadership et réaliser leurs rêves ;
- Il existe d'énormes opportunités d'affaires dans la filière cacao à travers l'Afrique, notamment dans des pays comme le Ghana et la Côte d'Ivoire, où la production et la transformation du cacao offrent un large éventail de possibilités de développement économique ;
- La culture et la transformation du cacao est un secteur important en pleine croissance dans

lequel les femmes ont un rôle déterminant à jouer pour assurer la nutrition et la sécurité alimentaire des pays africains. Cette histoire présente le potentiel impact du leadership féminin sur le secteur alimentaire de l'Afrique. Par conséquent, si des opportunités et des ressources sont offertes aux femmes, elles peuvent contribuer substantiellement au développement de l'industrie, à la création des emplois et à l'ouverture des marchés pour les produits du terroir en Afrique. Il est donc nécessaire de formuler des politiques visant à créer les conditions pouvant encourager les femmes à s'impliquer dans le secteur des entreprises.

Recommandations

Les femmes chefs d'entreprise jouent un rôle important pour les économies tanzanienne et africaine. La Tanzanie et les autres Etats africains doivent soutenir les entrepreneurs comme Jaki, promouvoir l'industrie manufacturière et protéger les industries locales. Voici quelques recommandations essentielles :

- Les banques et les autres institutions financières doivent revoir leurs services pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins des femmes

chefs d'entreprise ;

- Les pays africains sont invités à créer des banques de développement industriel ou à revoir les mécanismes de financement de celles qui existent, afin de relever les défis auxquels font face les jeunes entreprises dans la recherche des financements fiables pour leurs innovations ;
- Il est nécessaire de créer des incubateurs et des accélérateurs d'entreprises qui viendront en appui aux entrepreneurs, du stade d'idée à l'étape d'entreprise à part entière. Il existe des exemples d'incubateurs d'agro-industries comme UniBRAIN (Universities Business Research in Agriculture and Innovation), et il serait important que tous les pays africains apprennent davantage sur son fonctionnement, afin de mettre en place des incubateurs similaires pour stimuler le secteur agro-industriel ;
- Il est nécessaire de développer les connaissances et les ressources informationnelles, afin d'aider les petites et moyennes entreprises à ne pas se laisser décourager par les formalités administratives qui caractérisent les activités internationales.

Références

Kanyeka, Z., Nyomora, A. and Ndunguru, A.(2012). Supporting Tanzania's Cocoa Farmers. Dar es Salaam, Tanzania: Policy Research for Development.

http://www.repoa.or.tz/documents/REPOA_BRIEF_32.pdf.

World Bank. (2011). Missing Food: The Case of Postharvest Grain Losses in Sub-Saharan Africa. Washington, DC: World Bank.

Lien web de la version complète de cette étude de cas

<http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Manufacturing-Indigenous-Chocolates-AfCoP.pdf>



THEME 3 : INVESTISSEMENTS PRIVES ET CHAINES DE VALEURS AGRICOLES

Etude de cas 7 : Mobilisation des investissements privés au profit des chaînes de valeur agricoles en Afrique : leçons de la Côte d'Ivoire dans la filière anacarde

Contexte

Pendant longtemps, la culture de l'anacarde s'est développée en Côte d'Ivoire sans l'appui des organismes de développement agricole. Leur intervention a commencé à partir des années 2000 alors que la noix de cajou tendait à devenir la principale culture de rente du Nord du pays (Konan et Ricau 2010). A l'instar des autres secteurs agricoles, cette filière est aussi confrontée à l'épineuse question de financement. De façon spécifique, le développement de la filière anacarde en Côte d'Ivoire souffre de problèmes d'accès au crédit, aussi bien pour l'acquisition des équipements que pour l'exploitation. Ces difficultés sont essentiellement dues à la connaissance insuffisante de la filière par les banques et aux problèmes que rencontrent les petits transformateurs dans la constitution des garanties. A ces difficultés s'ajoute l'absence de stratégie politique sous-tendue par une vision de dynamisation de la filière au niveau national. Le volet « transformation de la noix de cajou » est davantage affecté par cet état de chose avec les industries de transformation de

noix de cajou qui tournent au ralenti (ARECA, 2011).

Bien que la demande globale en noix de cajou soit en constante progression depuis ces dix dernières années en termes de volumes et de valeur, les marges les plus importantes sont au niveau du marché de la transformation (Nouza 2014). Or selon l'Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde (ARECA), les noix produites sont majoritairement exportées sous forme brutes vers l'Inde et le Vietnam respectivement à 71% et 28% (ARECA, 2011). Cette forme de cession de la production présente des enjeux socio-économiques notamment un manque à gagner considérable en termes de valeur ajoutée pour l'économie du pays, de revenus pour les populations et de recettes pour les finances publiques. Fort de cela, un engouement a été noté depuis peu au niveau des autorités politiques en vue d'une mobilisation des ressources pour accompagner l'essor de la filière en général et de son volet

transformation en particulier. Cette situation a abouti à l'adoption par le gouvernement ivoirien en 2013 d'une stratégie de développement visant à atteindre un taux de transformation d'environ 35% en 2016 et de 100% à l'horizon 2020. L'atteinte de cet objectif passe par deux grands axes stratégiques du mécanisme d'industrialisation de la noix de cajou que sont : (i) le renforcement de la promotion des investissements privés nationaux et étrangers et (ii) l'appui ciblé de l'Etat, qui par son action structurante, accompagnera l'initiative privée.

Activités et résultats

Le rôle de l'Etat dans la mise en œuvre du mécanisme est primordial pour la réalisation de ces objectifs. Le mécanisme d'incitation au financement de la filière anacarde a été mis en œuvre en quatre étapes telles que :

- L'état des lieux de la transformation de l'anacarde en Côte d'Ivoire ;
- Le ciblage des potentiels partenaires financiers du secteur privé ;
- La formulation d'une planification stratégique, y compris l'élaboration des plans d'action et des programmes adaptés au contexte ivoirien et la bonne détermination des mesures d'accompagnement pour susciter l'intérêt des partenaires ciblés et ;
- L'élaboration d'une communication stratégique : organisation de campagnes médiatiques et des rencontres Business to Business (B2B).

La mise en œuvre du mécanisme a produit les résultats suivants :

- Des données crédibles et précises ont été générées sur la transformation de la noix de cajou ;
- Des réformes importantes ont été entreprises

pour améliorer le climat des affaires, notamment un nouveau code d'investissement plus attractif; la création d'un fonds de développement pour appuyer la transformation de la noix de cajou ; la mise en place d'un cadre institutionnel connu sous le nom de Conseil du Coton et de l'Anacarde ;

- Les institutions financières ont été informées des opportunités que présente le secteur agricole en général et la filière anacarde en particulier ;
- La mise en œuvre de différents projets de promotion de la transformation de la noix de cajou au niveau national. Dans le cadre de ces projets, douze (12) grandes unités et trente-trois (33) petites unités de transformation ont été inaugurées ;
- La création d'environ 150.000 nouveaux emplois pour les jeunes.

Leçons apprises et défis à relever

- **La nécessité des statistiques crédibles et à jour pour une meilleure planification.** Un état des lieux a constitué la première étape de l'élaboration du mécanisme de mobilisation de ressources. C'est une étape d'importance capitale qui a mis à la disposition des décideurs des informations pertinentes sur la filière, notamment, ses besoins, ses possibilités, ses lacunes et ses fondamentaux ;
- **Le secteur privé constitue une importante source de financement.** Le gouvernement de Côte d'Ivoire a clairement choisi le secteur privé comme principal partenaire de mobilisation des ressources ;
- **Une communication stratégique est une étape déterminante de l'implication des parties prenantes.** La mobilisation des ressources nécessite une approche de

communication stratégique. Elle doit être adaptée à chaque intervenant ciblé, en utilisant des informations exactes et à jour. Dans la présente étude de cas, le gouvernement a élaboré deux approches de communication différentes (les campagnes d'information et les rencontres Business to Business).

Recommandations

- **L'amélioration du climat des affaires est essentielle pour l'accroissement des investissements privés dans le secteur agricole.** Les Etats africains doivent jouer un rôle important dans la facilitation des investissements du secteur privé, en améliorant le climat des affaires, à travers des réformes fiables, notamment, l'allègement des procédures administratives, la réduction des impôts et la fourniture des garanties ;

- **L'approfondissement des connaissances sur le secteur agricole peut renforcer les investissements du secteur privé.** Le secteur agricole est toujours caractérisé par ses énormes incertitudes. Par conséquent, les institutions de financement et les acteurs privés sont généralement réticents à investir dans l'agriculture. Cette difficulté pourrait être résolue par le renforcement des connaissances sur le secteur. Les investisseurs doivent connaître les opportunités qu'il offre, les questions qui s'y posent et comment trouver des réponses à ces problèmes. Les résultats de recherche sont les bases de l'investissement. Par conséquent, les gouvernements africains doivent investir davantage dans la recherche pour produire des résultats de recherche crédibles et à jour dans l'agriculture, afin d'orienter les investisseurs.

Références

- ARECA (2011). Les échos du Cajou. Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde ; Abidjan
- CCI-CI (2012). *La filière anacarde en bref : Fiche sectorielle*. Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire.
- Konan C. and Ricau P. (2010). *La filière anacarde en Côte d'ivoire : acteurs et organisation*. INADES-RONGEAD. Commission Union Européenne. 36p
- Nouza, M. (2014). *Filière anacarde : Sécuriser le financement de la transformation*.

Lien web de la version complète de cette étude de cas

<http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/capitaux-prives-chaines-de-valeurs-agricoles.pdf>

Etude de cas 8 : Promouvoir les investissements privés et la valeur ajoutée dans les chaînes de valeur agricoles : Leçons de l'Africa Agriculture and Trade Investment Fund

Contexte

Il ne fait aucun doute que l'agriculture est un secteur particulièrement risqué (Toledo et al., 2011; Tangermann, 2011; Poulton et Macartney, 2012). Malgré cette vision dominante, les investissements dans le secteur de l'agriculture connaissent une croissance notable avec la multiplication des Fonds mis en place pour cibler ce secteur (Miller et al., 2010). Cependant, en Afrique, la part des dépenses publiques et de l'aide publique au développement dans l'agriculture est faible, moins de 7% et de 3,8% respectivement (FAO, 2009). Il existe très peu de prêts bancaires commerciaux en faveur de l'agriculture. En outre, les pays africains restent en grande partie des régions exportatrices de matières premières dépourvues de valeur ajoutée locale substantielle. Par conséquent, le continent reste un importateur net de produits alimentaires. En conséquence, le financement de l'agriculture africaine, de la production à la transformation, est une étape clé dans la libération de son potentiel. Dans ce contexte, l'Africa Agriculture and Trade Investment Fund (AATIF) accorde une grande importance à la promotion des investissements sur l'ensemble de la chaîne de valeur agricole. Le Fonds s'efforce d'améliorer les pratiques agricoles afin d'augmenter les rendements des cultures et d'aider à renforcer les capacités de stockage et de traitement pour élargir la valeur ajoutée locale (AATIF, 2011).

La présente étude de cas présente l'AATIF comme un mécanisme de financement novateur consacré à la libération du potentiel agricole de l'Afrique. Elle devrait renforcer les connaissances et la sensibilisation des investisseurs et des partenaires au développement intéressés par la mise en place des fonds d'investissement similaires, ou des institutions bancaires et/ou financières curieuses de savoir comment le refinancement et les possibilités de partage des risques des fonds d'investissement ciblés peuvent aider à résoudre les problèmes de prêts agricoles.

Activités et résultats

L'AATIF est l'un des fonds d'investissement internationaux mettant l'accent sur les investissements dans le secteur agricole en Afrique. Ses investissements sont directs ou indirects. Les investissements directs ont pour objectif de permettre la croissance de quelques clients cibles dans l'ensemble de la chaîne de valeur agricole, afin d'accroître la productivité, la production et la valeur ajoutée locale. Les investissements directs comprennent le financement de coopératives, de fermes commerciales et des sociétés de transformation le long de la chaîne de valeur agricole. Les investissements indirects visent à faciliter l'accès aux prêts en faveur des petits exploitants et/ou

des petites et moyennes entreprises (PME) du secteur agricole. L'AATIF met des financements à la disposition des institutions financières locales ou d'autres intermédiaires (comme les grandes entreprises agroalimentaires ou les distributeurs d'intrants agricoles) qui rétrocèdent des fonds en espèces ou en nature aux autres intervenants du secteur agricole. L'AATIF a l'intention de maintenir un équilibre entre les investissements directs et les investissements indirects, car les deux approches peuvent avoir un impact positif sur le développement et assurer une diversification adéquate des risques. Les différentes approches d'investissement interagissent avec des partenaires à travers des instruments spécifiques. La dette à long terme, les intermédiaires et les capitaux propres sont utilisés pour les investissements directs, tandis que les dettes à long terme, les garanties et le partage des risques sont utilisés pour des raisons indirectes.

Grâce aux différents investissements de l'AATIF, la capacité de financement agricole de quelques partenaires à travers l'Afrique a considérablement augmenté. Au 31 Mars 2015, un total de 317,7 millions de dollars a été accordé pour une période de cinq (5) ans de fonctionnement à différents partenaires africains, ce qui augmente la disponibilité des services financiers pour accroître la production agricole en Afrique. Dans les différents pays ayant établi un partenariat avec l'AATIF, les investissements ont produit des résultats positifs dont certains sont ci-dessous mentionnés. Davantage des bénéficiaires finaux (petits exploitants agricoles) ont été touchés par le fonds. Le processus d'accès des petits exploitants aux institutions financières ou aux programmes d'aide a subi d'importantes modifications.

Les partenaires africains ciblés ont enregistré une augmentation du nombre d'emplois créés. Avec l'aide de l'AATIF, les partenaires africains ont créé de nombreux nouveaux emplois, maintenu et amélioré qualitativement beaucoup d'autres le long de la chaîne de valeur agricole ; Davantage de petits exploitants agricoles ont accès aux services de prêt. Avec l'aide de l'AATIF, certains partenaires africains ont développé un certain nombre d'initiatives pour étendre les prêts au secteur agricole ; Au-delà des objectifs de développement économique, les partenaires africains ciblés ont intégré les objectifs sociaux et environnementaux dans le développement durable dans leurs opérations. Avec l'aide de l'AATIF, tous ses partenaires africains ont développé leurs Systèmes de Gestion Sociale et Environnementale (SEM) pour identifier et atténuer les risques sociaux et environnementaux et les impacts de leurs opérations (AATIF, 2014 et AATIF, 2015).

Leçons apprises et défis à relever

Voici quelques-unes des leçons à tirer de l'expérience de l'AATIF.

- **Le partage du risque semble être un important instrument d'investissement et pourrait considérablement augmenter le portefeuille des institutions financières.** En raison des rendements incertains associés aux petits exploitants agricoles, de nombreuses banques commerciales ou institutions financières limitent délibérément leurs risques en réduisant les prêts aux petits agriculteurs. L'AATIF se propose de partager ces risques avec eux afin de renforcer leurs capacités dans l'origine, le financement et la gestion d'un portefeuille croissant dans le secteur de l'agriculture ;
- **La recherche est une étape clé préalable à un investissement efficace dans**

l'agriculture. Les investissements dans la recherche agricole semblent avoir des taux de rendement très élevés ;

- **Les politiques de prêt spécifique à l'agriculture pourraient étendre les prêts en faveur de l'agriculture africaine.** Le développement d'initiatives en matière de politiques pourrait considérablement accroître les prêts agricoles et augmenter le nombre de petits exploitants agricoles touchés. Dans le cadre de ces initiatives, les fonds de garantie sont d'une grande importance pour assurer la solvabilité des petits exploitants agricoles ;
- **Les fonds d'investissement étrangers s'intéressent davantage aux domaines et aux cultures à fort potentiel et ne prennent pas toujours en compte les politiques de sécurité alimentaire des pays africains.** Les fonds d'investissement étrangers, y compris l'AATIF, sont axés sur les bénéfices et se concentrent généralement sur des zones et des cultures à fort potentiel, et négligent les zones plus marginales ou les cultures dites «orphelines» ;
- **Les investissements devraient cibler les opérations post-récoltes pour une valeur ajoutée locale efficace.** Les investissements sur les opérations post-récoltes sont primordiaux pour promouvoir la valeur ajoutée locale.

Recommandations

- **Le partage des risques pourrait être utilisé pour libérer les capacités de financement des banques commerciales locales et des institutions financières.** La filière agriculture a la réputation d'être un secteur à haut risque. Ce risque pourrait être atténué s'il était partagé entre les différents partenaires.

Les investisseurs privés et les institutions financières publiques pourraient être des partenaires dans ce partage des risques ;

- **Les résultats de recherche constituent l'étape clé préalable à tout investissement efficace.** Les investissements dans le secteur de la recherche agricole en Afrique sont faibles et insuffisants. Les pays africains devraient investir dans des activités de recherche agricole non seulement pour mettre à la disposition des agriculteurs des meilleures technologies et pratiques, mais aussi pour offrir aux banques commerciales locales et aux institutions financières, des données à jour pour orienter leurs investissements ;
- **Les investissements étrangers ne sont pas une panacée pour le développement.** Bien que ces investissements soient importants pour le développement, l'excédent des aliments produits est souvent exporté, et de nombreux pays africains restent en situation d'insécurité alimentaire. Il n'est pas question d'éviter les investissements étrangers, mais de trouver les meilleurs moyens de maximiser les bénéfices et d'éviter les effets négatifs. Par conséquent, les gouvernements africains doivent s'atteler à aligner les investissements étrangers sur leur programme de développement ;
- **L'amélioration du climat des affaires est une importante mesure incitative pour les investissements étrangers.** Les gouvernements africains doivent créer des environnements favorables (exonération fiscale, allègement de la procédure administrative, développement des infrastructures, entre autres) pour attirer les investisseurs étrangers. Le Rwanda et Maurice constituent de bons exemples.

Références

- AATIF (2011). Increasing income, Improving food security. Annual report. Africa Agriculture and Trade Investment Fund; 31p.
- AATIF (2014). Increasing income, Improving food security, Annual report. Africa Agriculture and Trade Investment Fund; 42p.
- AATIF (2015). Increasing income, Improving food security, Annual report. Africa Agriculture and Trade Investment Fund; 42p.
- FAO (2009). High Level Expert Forum - How to Feed the World in 2050; Rome 12-13 October 2009, 4p
- Miller C., Richter C., McNellis P. and Mhlanga N. (2010). Agricultural investment funds for developing countries. FAO; 185p
- Poulton, C., & Macartney, J. (2012). Can public–private partnerships leverage private investment in agricultural value chains in Africa? A preliminary review. *World Development*, 40(1), 96-109.
- Tangermann, S. (2011). Risk management in Agriculture and the Future of the EU's Common Agricultural Policy. International Centre for Trade and Sustainable Development. Issue Paper, (34).
- Toledo, R., Engler, A., & Ahumada, V. (2011). Evaluation of risk factors in agriculture: an application of the Analytical Hierarchical Process (AHP) methodology. *Chilean journal of agricultural research*, 71(1), 114.

Lien web de la version complète de cette étude de cas

<http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Investissements-Prives-Agriculture-AATIF.pdf>

Etude de cas 9 : Attirer les investissements privés dans l'Agriculture africaine : Le cas de Grow Africa

Contexte

Selon la Banque Mondiale (2014), le secteur agricole emploie 65 % de la population active de l'Afrique et représente 32% de son PIB. La croissance démographique rapide, ainsi que d'autres facteurs comme le changement climatique et la volatilité des prix, mettent le secteur dans une situation très difficile. En 2003, les dirigeants africains ont adopté à Maputo, le PDDAA comme le plus grand engagement et le cadre général d'appui à l'agriculture reconnue comme secteur déterminant dans la transformation du continent. L'un des principaux engagements pris par les chefs d'Etats et de gouvernement africains dans le cadre du PDDAA était l'affectation en permanence de 10% du budget national à l'agriculture. Mais, en 2012, sept (7) pays seulement avaient régulièrement atteint cet objectif de 10% (FAO 2012). Ce chiffre est faible, dans la mesure où 25% de la population du continent sont encore sous-alimentés (FAO, FIDA et PAM 2014).

Compte tenu de ces tendances de performance médiocres, un groupe de gouvernements, d'entreprises et de partenaires pionniers ont reconnu en 2011 que le rôle du secteur privé peut être déterminant dans le renforcement et l'accélération des investissements dans l'agriculture africaine, pour une croissance durable de ce secteur. Le groupe a aussi entériné

l'importance du fait que le leadership du secteur public en matière d'amélioration de l'environnement favorable doit aller de pair avec le leadership du secteur privé en matière d'investissement inclusif. D'où le lancement de Grow Africa dont le principal objectif consiste à aider les communautés pauvres engagées dans les petites exploitations agricoles à évoluer de l'agriculture de subsistance à une économie rurale mixte, faite de l'agriculture commerciale et d'industries et services de petite taille (Grow Africa 2013). Cette transformation permettra d'accroître les revenus, de lutter contre la pauvreté et la faim et de déclencher la croissance économique auto-entretenu, tirée par le secteur privé. Résultat, l'Afrique va non seulement se nourrir, mais contribuer à nourrir le monde. Par conséquent, Grow Africa s'est positionné comme un instrument de renforcement des investissements privés dans l'agriculture africaine, afin d'accélérer la réalisation effective des objectifs de développement agricole dans les pays africains participants.

Activités et résultats

Grow Africa est une plate-forme de collaboration intersectorielle inclusive, appartenant à l'Afrique, dirigée par les pays africains et axée sur le marché. La plateforme de partenariat Grow Africa comprend plus de 200 entreprises et gouvernements de douze (12) pays (Grow Africa et

NAFSN 2015). Ces entreprises ont pris avec les gouvernements de leur pays, l'engagement formel d'investir dans l'agriculture. Le rôle de Grow Africa consiste à accélérer les investissements responsables dans l'agriculture africaine en promouvant un environnement dans lequel les entreprises peuvent réaliser un avantage compétitif en produisant des impacts positifs et en atténuant les négatifs. Il a établi un ensemble de principes directeurs qui régissent ses priorités et opérations, et traduisent son cadre conceptuel en appui concret aux efforts nationaux. Ces principes sont respectés et intégrés dans les interventions de Grow Africa, le long des chaînes de valeur agricoles des pays africains. Voici les principaux résultats réalisés par Grow Africa :

- **Le renforcement des investissements privés dans les chaînes de valeur agricoles africaines**
- Il ressort des récents rapports qu'environ 970 millions de \$EU ont été investis dans chacun des douze (12) pays de la plateforme Grow Africa (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique, Nigeria, Rwanda, Sénégal et Tanzanie), soit un engagement total de 10 milliards \$EU comme indiqué dans les lettres d'intention (Grow Afrique 2014). A travers leurs investissements, les entreprises privées ont touché plus 8,2 millions de petits exploitants agricoles en 2014, soit deux fois et demie le chiffre de 2013 ;
- **Le gouvernement et les partenaires au développement fournissent les apports essentiels**
- Le rapport annuel 2015 de Grow Africa indique que les gouvernements africains sont déterminés à opérer des réformes dans l'agriculture. Il présente aussi les preuves d'un

financement important des partenaires au développement en faveur des pays africains, en appui aux réformes en matière de politique. En 2014, à travers le Country Cooperation Framework Agreements (Accords-cadres de coopération nationale), les partenaires au développement ont engagés la somme de 6,3 milliards de \$EU, en appui à ces réformes (Grow Africa et NAFSN 2015) ;

- **Des difficultés majeures ont été identifiées dans le climat des investissements**

- Certaines contraintes continuent de saper les performances globales du secteur et ont limité la portée des investissements. Les difficultés courantes comprennent notamment, un accès limité aux financements, le manque d'intrants agricoles, le manque d'infrastructures, l'accès limité aux marchés, le manque de ressources humaines qualifiées pour l'agro-industrie et les longues procédures administratives (Grow Africa et NAFSN 2015).

Leçons apprises et défis à relever

Certaines contraintes continuent de saper les performances globales du secteur et ont limité la portée des investissements. L'accès limité aux financements (présenté par tous les pays comme problème majeur) compte parmi les difficultés courantes. Les autres problèmes signalés par la plupart des pays sont, entre autres, le manque d'intrants agricoles, le manque d'infrastructures (y compris le non approvisionnement en électricité et les routes rurales), l'accès limité aux marchés, le manque de ressources humaines qualifiées pour l'industrie agroalimentaire et les longues procédures administratives (Grow Africa et NAFSN 2015). La résolution de ces problèmes renforcera substantiellement l'importance des entreprises privées et améliorera le climat des investissements

en leur faveur. Elle leur offrira aussi davantage d'opportunités d'investissement.

Recommandations en matière de politique

- *Renforcer l'engagement du secteur public.* Les investissements privés ne se développent guère en l'absence de l'engagement du secteur public. Par ses politiques et programmes, le secteur public a joué un important rôle en trouvant des solutions aux questions intersectorielles et en définissant les conditions et les perspectives de marché pour les investissements du secteur privé. La solide volonté politique exprimée au niveau régional dans le cadre du PDDAA et l'appui gouvernemental en faveur du secteur agricole ont été d'une très grande importance dans le soutien aux investissements privés ;
- **Appuyer les investissements privés responsables qui empêchent l'accaparement des terres.** Grow Africa a présenté la preuve que le secteur privé peut investir une importante somme d'argent dans l'agriculture à travers le continent. Cependant, à certains

égards, de tels investissements peuvent être néfastes à l'économie du pays hôte. L'un des risques à envisager est l'accaparement des terres. Dans cette optique, la société civile africaine doit jouer un rôle déterminant en suscitant la prise de conscience et en veillant à ce que ces investissements privés soient responsables et inclusifs. Elle doit aussi mieux comprendre la question et élaborer des campagnes de plaidoyer avisées ;

- **Créer un environnement favorable attractif :** Afin de libérer davantage l'énorme potentiel d'attraction des investissements privés dans l'agriculture, les politiques et les réglementations relatives à la production agricole, les contraintes indirectes et l'ensemble du climat des investissements des pays doivent être revus. Les organisations régionales comme l'ACBF, le NEPAD et la BAD peuvent élaborer des programmes de développement des capacités en faveur des institutions et des gouvernements africains, afin de leur permettre d'améliorer leur climat des affaires pour attirer les investissements privés dans l'agriculture.

Références

- FAO (2012). The State of Food and Agriculture: Investing in agriculture for a better future. Rome: FAO
- FAO, IFAD and WFP (2014). The State of Food Insecurity in the World 2014. Strengthening the enabling environment for food security and nutrition. Rome: FAO.
- Grow Africa and NAFSN (New Alliance for Food Security and Nutrition). (2015). Joint Annual Progress Report 2014–2015. Geneva: Grow Africa
- Grow Africa. (2013). Investing in the future of African agriculture. Annual Report 2012–2013. Geneva: Grow Africa
- Grow Africa. (2014). Grow Africa Progress Report 2013–2014. Annual Report. Geneva: Grow Africa
- Grow Africa. (2015). Africa, Responsible Investment and Land: Making good practice a competitive advantage. Position statement. Geneva: Grow Africa
- WEF (World Economic Forum). (2012). Putting the New Vision for Agriculture into Action: A Transformation Is Happening. Geneva: WEF
- World Bank. (2014). World Development Indicators 2014. Washington, DC: World Bank.

Lien web de la version complète de cette étude de cas

<http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Private-Investment-agriculture-Grow-Africa-AfCoP.pdf>

Etude de cas 10 : Potentiel agricole de l'Afrique :

Leçons des pays africains sur les investissements privés et la valeur ajoutée

Contexte

L'Afrique dispose d'un potentiel agricole énorme pour éradiquer la faim et la pauvreté. Ce potentiel repose sur les terres fertiles et l'abondance de l'eau, des ressources humaines et naturelles ainsi que sur les marchés en pleine expansion. Bien que les investissements privés dans l'agriculture soient faibles en Afrique, ils se renforcent au fil du temps, notamment dans des processus à valeur ajoutée (FAO, 2004). Les investissements privés dans le secteur agricole sont principalement orientés vers les produits à forte valeur ajoutée et des cultures d'exportation traditionnels comme le cacao, le café et les fleurs coupées destinées aux marchés des pays industrialisés (ONUDI 2007, Borger 2008). Les investissements du secteur privé sont souvent motivés par les rendements escomptés par rapport au risque et aux incertitudes perçus, qui à leur tour sont déterminés par des facteurs externes et internes (Banque Mondiale 2013).

Au niveau national, certains pays ont adopté des stratégies proactives pour attirer les investissements du secteur privé dans agro-industrie en leur offrant des incitatifs divers. Cependant, il est encore impératif de renforcer la collaboration entre les secteurs public et privé orientés vers le développement du secteur agricole. Il est aussi important que les gouvernements se rendent à l'évidence que l'accroissement des investissements privés dans l'agriculture est assuré, non

seulement pas par le nombre d'initiatives, mais aussi par l'efficacité de la mobilisation des financements locaux et internationaux, appuyée par un cadre politique pragmatique. Cet exposé analyse le potentiel et la valeur agricoles de l'Afrique, en grande partie sur la base de la littérature secondaire. Il met aussi en évidence deux (2) études de cas au Maroc et en Ethiopie.

Activités et résultats

Projet intégré d'agriculture et d'agro-industrie : un investissement du secteur privé destiné à réduire la pauvreté rurale au Maroc

Le projet intégré d'agriculture et d'agro-industrie (AAI) est un projet qui a eu un impact positif sur l'industrie agricole du Maroc. L'intervention dans le cadre de l'AAI, à hauteur de 14,8 millions de \$EU a été réalisée entre 2005 et 2008 par Chemonics. Les principaux objectifs du projet étaient les suivants : (i) améliorer les politiques et les institutions publiques, en appui à une agriculture et une agro-industrie plus compétitives ; (ii) accroître la productivité et la variété dans l'agriculture, y compris la production animale; (iii) renforcer la compétitivité des industries agro-alimentaires et (iv) développer les capacités des agro-industries, des entreprises et des institutions à appuyer les chaînes de valeur concurrentielles. L'AAI porte sur les cinq (5) principales chaînes de

valeur (mouton, olives, plantes aromatiques et médicinales, câpres et baies) principalement dans trois (3) régions du pays. Pendant la mise en œuvre du projet, des responsables gouvernementaux ont procédé à des formations en matière d'AAI, au développement de sites Internet, à la production et à la diffusion des informations sur le marché, aux études sur les chaînes de valeur et à l'analyse coûts-bénéfices.

Le projet a mené une enquête approfondie sur les cinq (5) chaînes de valeur et le marché mondial d'exportation. Les résultats (voir Evaluation marocaine 2012 de l'AAI) de l'étude ont été pris en compte dans les politiques marocaines. À titre d'exemple, les résultats d'une étude sur les plantes aromatiques et médicinales ont contribué à l'élaboration d'un cadre de stratégie conjoint Investisseur-Ministère pour le secteur. Les résultats d'une étude sur la logistique des baies ont aussi contribué à la modification de la stratégie de commercialisation qui a abouti à la réduction du temps d'exportation des baies fraîches hautement périssables. En outre, le projet AAI a procédé à l'analyse des activités et des tendances de commercialisation au Maroc, en Europe et aux États-Unis. Cette analyse a abouti à l'expansion des contacts de commercialisation, à l'identification de nouveaux partenaires et à l'amélioration de la compréhension des conditions d'accès aux marchés d'exportation. Les relations entre le projet AAI et le secteur privé, ainsi que le monde universitaire ont permis d'établir de nouveaux partenariats et de signer des accords commerciaux de production et d'exportation.

La commercialisation agricole et le rôle des investissements à grande échelle en Éthiopie

Le gouvernement éthiopien a adopté un système

dualiste de production agricole dans le but de promouvoir une plus grande commercialisation agricole (MoFED 2005) et à titre de compromis entre les priorités politiques et économiques. Dans le cadre de ce système, le gouvernement a outillé le secteur politiquement sensible des petits exploitants en vue de l'amélioration de la productivité et de la spécialisation, pour les marchés d'exportation à grande valeur ajoutée. Il a aussi facilité le développement de l'agriculture commerciale à grande échelle par les investisseurs étrangers et nationaux (MoFED 2005). Cette approche se fondait sur l'hypothèse que les deux systèmes étaient tout à fait distincts. Cette politique reposait sur le faible succès enregistré par le secteur des petits exploitants au fil des années et la non-soutenabilité des politiques antérieures. En outre, la pression exercée sur les Éthiopiens par les donateurs, en particulier la Banque Mondiale, en faveur de la commercialisation agricole, et les effets avérés des investissements agricoles dans les projets horticoles du voisin kenyan, ont motivé la décision de promouvoir les investissements privés dans le secteur agricole éthiopien.

Selon la Constitution éthiopienne, la gestion des terres relève de la responsabilité des régions délimitées sur les bases ethniques. Toutefois, en 2009, le gouvernement fédéral a recentralisé l'administration foncière à travers la création de l'Agricultural Investment Support Directorate (Direction d'appui aux investissements agricoles) (AISD) du ministère de l'Agriculture et du développement rural (MoARD), en vue d'attribuer des terres aux investisseurs étrangers et nationaux capables d'exploiter plus de 5.000 hectares de terres « en friche » (précédemment non cultivées), que les petits exploitants ne

pouvaient pas mettre en valeur faute de ressources. Cette décision était fondée sur la conviction que les investisseurs privés étaient plus à même d'accroître la production et l'exportation, de faciliter le transfert de technologie aux petits exploitants afin de leur permettre de lutter contre l'insécurité alimentaire, et de contribuer plus largement aux revenus en devises étrangères et à la création d'emplois.

Leçons apprises et défis à relever

Il ressort de ces études que :

- l'intégration des investissements privés dans les objectifs nationaux est un facteur déterminant du succès dans le secteur agricole à vocation commerciale ;
- l'efficacité et la durabilité des investissements agricoles privés dépendent non seulement de leur viabilité économique, mais aussi de leurs implications socioculturelles.

Plus précisément, il semble que les investissements qui allient une approche agricole commerciale soutenue par un important investissement en capital avec une exploitation agricole locale à petite échelle, dispose du potentiel pour développer l'agriculture africaine de manière durable et rentable. La volatilité des rendements peut être réduite le long de la chaîne de valeur agricole, notamment, dans le stockage, la transformation et le transport, si tous les intervenants disposent des connaissances, des capacités et des outils nécessaires. Ainsi, en adoptant l'approche de la chaîne de valeur, les investissements privés peuvent accroître la productivité et la rentabilité du secteur agricole africain. En outre, les investissements privés ont besoin des cadres réglementaires et institutionnels fiables pour tirer parti des nouvelles opportunités, notamment des innova-

tions en matière d'information, des sciences et des technologies aux multiples applications à divers stades des chaînes de valeur.

Recommandations

- Pour leur succès, les investissements privés à grande échelle doivent veiller à obtenir l'adhésion du gouvernement ;
- Il est important que les politiques gouvernementales visent à promouvoir non seulement les investissements privés dans l'agriculture qui sont économiquement viables, mais aussi ceux qui sont socialement et culturellement acceptables. En outre, ces politiques doivent inciter le secteur à intégrer les petits exploitants dans les chaînes de valeur ;
- Pour permettre aux pays africains d'améliorer la transformation de leur agriculture et de leur compétitivité sur le plan mondial, les gouvernements doivent aussi développer des chaînes de valeur régionales des produits agricoles stratégiques, en particulier, ceux qui ont été choisis par le Sommet de l'Union africaine sur la Sécurité alimentaire, organisé à Abuja en 2008. Enfin, les efforts de renforcement des capacités sont nécessaires, en particulier en ce qui concerne l'analyse coûts-bénéfices et la gestion des chaînes de valeur. Dans le même ordre d'idées, l'appui par la recherche agricole pour orienter les politiques, ainsi que la disponibilité des statistiques (sur l'utilisation des terres par exemple) pour servir de boussole aux investisseurs, sont d'une importance capitale. Ces efforts de renforcement des capacités complèteront l'approche des gouvernements africains, visant à développer des systèmes agricoles compétitifs et des politiques connexes, le cas échéant.

Références

- Borger, J. (2008), November 22. Rich countries launch great land grab to safeguard food supply. *The Guardian*. Retrieved from www.guardian.co.uk
- FAO.(2011). Foreign Agricultural Investment Country Profile: Ethiopia, Food and Agriculture Organization. Rome, Italy.
- FAO. (2004). “Financing agriculture and rural development in Africa: issues, constraints, and perspectives”. The Twenty-third Regional Conference for Africa, Johannesburg, South Africa, 1–5 March 2004.
- UNIDO (United Nations Industrial Development Organization). (2007). *Africa foreign investor survey 2005: understanding the contributions of different investor categories to development: implications for targeting strategies*. 2nd ed. Vienna, Austria.
- World Bank.(2013), March 4. Africa's Agriculture and Agribusiness Markets Set to Top US\$ One Trillion in 2030. *World Bank*. Retrieved from <http://www.worldbank.org>
- Moroccan IAA Evaluation (2012). Development and Training Services, Inc. (dTS), the United States Agency for International Development.
- MoFED. (2005). Ethiopia: Building on Progress. A Plan for Accelerated and Sustained Development to End Poverty (PASDEP). Addis Ababa: Ministry of Finance and Economic Development (MoFED), Federal Democratic Republic of Ethiopia.

Lien web de la version complète de cette étude de cas

<http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Africas-agriculture-potential.pdf>



THEME 4 : INNOVATION ET TECHNOLOGIE DANS L'AGRICULTURE

Étude de cas 11 : Transformer les agriculteurs communaux à petite échelle par l'adoption des plateformes d'innovation : le cas du Village Hwedza au Zimbabwe

Contexte

Au Zimbabwe, le Village Hwedza appartient en grande partie à la zone agro-écologique II qui convient – dans des conditions optimales – aux cultures et élevages intensifs. Ces agriculteurs communaux (ou coutumiers) historiquement défavorisés d'Hwedza n'ont pas bénéficié de la redistribution massive des terres dans le cadre de la réforme agraire accélérée depuis l'an 2000, et leurs activités agricoles continuent d'être en grande partie des activités de survie. En raison des problèmes comme l'absence d'installations des systèmes d'irrigation et le manque d'accès au crédit et au capital, les agriculteurs d'Hwedza sont incapables de produire durablement pour les marchés.

Parallèlement, des méthodologies et des paradigmes de recherche agricole nouveaux ont été mis au point dans le système mondial de développement international, pour favoriser les synergies entre les petits exploitants agricoles, les organismes de vulgarisation agricole et les ONG. Ces méthodologies et paradigmes ont émergé parallèlement aux engagements renouvelés de changement participatif dans les interventions agricoles des décideurs politiques nationaux et internationaux (Jones 2004, Hall 2010). La présente étude de cas met l'accent sur les plateformes d'innovation agricole mises en place par de

nombreux donateurs et ONG en Afrique et ailleurs. Ce type de plate-forme est un forum ou un réseau basé sur le partenariat et l'autonomisation, qui réunit les agriculteurs et les diverses parties prenantes autour d'un objectif agricole commun, à savoir, la maximisation de la productivité agricole. Les plateformes d'innovation agricole sont mises en œuvre dans certaines localités d'Hwedza par le Sub-Saharan Africa Challenge Program qui bénéficie de la facilitation du Forum Africain pour la Recherche Agricole (FARA). L'objectif de cette étude de cas consiste à étudier les négociations, les alliances et les oppositions entre les agriculteurs communaux d'Hwedza et les autres acteurs impliqués dans la recherche du développement des activités agricoles davantage axées sur le marché.

Activités et résultats

Par l'introduction des plateformes d'innovation à Hwedza, les principales ONGs cherchaient à respecter les formes locales de gouvernance (comme les autorités traditionnelles) et à suivre les réseaux sociaux informels existants (souvent) entre les agriculteurs, dans le but de s'appuyer sur ces bases pour réduire au minimum les perturbations au sein de la communauté dominante et dans les mécanismes de fonctionnement du village. En fait, les mécanismes de la plate-forme facilitent

davantage le partage des connaissances entre les agriculteurs. Une fois la plate-forme établie, des engagements différentiels ont vu le jour entre les différentes parties prenantes de cette structure, de nombreux organismes gouvernementaux s'étant fortement impliqués dès le départ. D'autres parties prenantes, notamment, les entreprises privées et certains organismes étatiques (comme le Environmental Management Agency) ont adopté une attitude plus réservée et attentiste, en raison du fait que le bien-fondé de la plate-forme – de leur point de vue partielle – ne semblait pas immédiatement apparent. A certains moments, il semble qu'on les encourageait même à s'impliquer dans la plate-forme.

Dans le cas des plates-formes d'innovation agricole d'Hwedza, les acteurs comprenaient, les agriculteurs à petite échelle, les ONGs, les responsables gouvernementaux, les autorités traditionnelles et les entreprises privées. Les plates-formes étaient animées dans le plus large contexte politique et économique du Zimbabwe, marqué par des crises systématiques en termes de récession économique, de l'incapacité de l'Etat et de conflit politique accru. En outre, avant la mise en place et l'opérationnalisation des plates-formes d'innovation à Hwedza, les agriculteurs à petite échelle avaient leurs propres connaissances et pratiques agricoles, ainsi que leurs formes de gouvernance et de réseaux sociaux. Par conséquent, pour que ces plates-formes aient la moindre chance d'être acceptées par ces petits agriculteurs, elles devaient tenir compte de ces dynamiques locales. Dans le même ordre d'idées, les acteurs réunis sous les auspices des plates-formes agricoles n'avaient aucune relation ou aucune interaction antérieure entre eux, avaient eu une interaction marquée par de simples contacts

sporadiques ou avaient eu des relations raisonnablement bien établies.

Au niveau du village Hwedza, les plateformes d'innovation ont hérité et adopté des structures administratives du village existantes (autorités traditionnelles) ou ont été conçues plus globalement à partir des réseaux des communautés existantes, en vue des plates-formes d'innovation convenues. Avant l'introduction de ces plates-formes, les habitants des villages étaient liés par des idées collectives autour de l'appartenance à une communauté et par les intérêts de cette communauté. Dans ces villages, les autorités traditionnelles sont ensuite devenues une force organisatrice ou un instrument utilisé par les principales ONGs pour faciliter la participation des agriculteurs actifs à la plate-forme d'innovation, sur la base des accords conclus par les parties prenantes de cette plate-forme. Ainsi, les agents de vulgarisation agricole (jouant un rôle de coordination) étaient soutenus par les autorités traditionnelles locales qui étaient des membres de la plate-forme, avec pour unique responsabilité de mobiliser les agriculteurs, compte tenu de leur statut d'autorités traditionnelles, respectées habituellement par les agriculteurs à petite échelle.

Outre les principales ONGs et les petits agriculteurs, la partie prenante la plus engagée était les agents de vulgarisation agricole qui jouaient un rôle essentiel dans la transmission et la démonstration des méthodes de conservation agricoles. Les ONGs phares comme le *International Center for Tropical Agriculture* (CIAT) ont déployé des efforts considérables pendant une longue période dans le développement et la consolidation des plates-formes agricoles à Hwedza, notamment, en introduisant une gamme de procédures, dont les

règles de base comme fondement de l'interaction entre les intervenants. Ce faisant, ils ont cherché à mettre en place une interface obligatoire et d'inter-verrouillage qui assurerait la maintenance des plates-formes au fil du temps. Il ne s'agit pas de subir une trop grande dépendance vis-à-vis des organismes externes, dans la mesure où les plates-formes d'innovation devraient renforcer les capacités des communautés agricoles en matière de compétences agricoles et sociales pertinentes. Mais, dans l'ensemble, l'interface agricole de Hwedza était plus agitée qu'harmonieuse, caractérisée par l'adhésion partielle de certains acteurs, l'adhésion totale d'autres et même un rejet total par certaines parties prenantes. Ainsi, l'engagement vis-à-vis de la plate-forme subissait les caprices des différentes parties prenantes. Il ressort des données recueillies sur le terrain que les autorités locales ont saisi l'occasion que leur offre leur participation aux plates-formes pour se rendre actives, intéressantes et peut-être légitimes aux yeux des agriculteurs à petite échelle.

Leçons apprises et défis à relever

- Il convient de ne pas considérer les agriculteurs comme les acteurs les moins avisés du processus d'innovation. Par leurs connaissances endogènes, ils peuvent contribuer considérablement au processus d'innovation et en servir de point de départ ;
- Pour bien comprendre les plateformes d'innovation agricoles, il est nécessaire de considérer les ONGs comme une forme organisationnelle, dans la mesure où elles constituent les principales parties prenantes qui assurent l'animation des plates-formes ;
- Bien qu'il soit d'une importance capitale dans

les plates-formes d'innovation agricoles, le secteur privé peut être réticent à collaborer, dans la mesure où il estime que les agriculteurs sont des clients à haut risque ; et des mesures appropriées doivent être prises pour assurer leur participation effective.

Recommandations

Sur la base des faits présentées dans la présente étude de cas, les recommandations suivantes sont formulées au sujet des plateformes d'innovation agricoles.

- Pour bien comprendre les plateformes d'innovation agricoles, il est nécessaire de considérer les ONGs comme une forme organisationnelle, dans la mesure où elles constituent les principales organisations qui assurent l'animation des plates-formes ;
- Etant donné qu'au Zimbabwe, la terre et l'agriculture sont fortement sexospécifiques, les femmes n'ayant par exemple que des droits secondaires à la terre, il serait important d'intégrer les pensées féministes dans les politiques foncières et agricoles du pays ;
- Les analyses comparatives sont essentielles à la compréhension de la constitution des plateformes d'innovation agricoles.

Dans l'ensemble, il est nécessaire d'intensifier les interventions comme les plateformes d'innovation, étant donné qu'elles renforcent les capacités inhérentes des agriculteurs communaux à petite échelle. L'attitude de l'Etat envers les petits agriculteurs nécessite un changement de paradigme par la prise en compte des besoins et les capacités de ces agriculteurs plutôt que de les juger incapables d'améliorer leur sort.

Références

Hall, A., Dijkman, J. and Sulaiman, R.V. (2010). “Research into Use: Investigating the Relationship between Agricultural Research and Innovation”. RIU Discussion Paper Series #2010-01, July 2010, Research into Use: UK.

Jones, P. (2004). Institutions and the agrarian development challenge in Africa. Washington DC.

Lien web de la version complète de cette étude de cas

<https://afrik4r.org/wpcontent/uploads/2017/01/CaseStudyonInnovationPlatformsInHwedzaDistrict.pdf>



Etude de cas 12 : Utilisation efficace des ressources en eau : Leçons sur l'utilisation du GSM pour le contrôle de l'irrigation

Contexte

L'agriculture pluviale est la pratique agricole la plus courante en Afrique. Elle couvre plus de 95% des terres agricoles en Afrique subsaharienne (IWMI 2010). Cependant, l'agriculture pluviale est confrontée à de nombreuses difficultés, notamment, la rareté de la ressource en eau, les environnements fragiles, la sécheresse et la dégradation des terres due à l'érosion des sols par le vent et l'eau, le manque d'efficacité dans l'utilisation des eaux de pluie, une forte pression démographique, la pauvreté, les faibles investissements dans des mesures d'amélioration de l'efficacité dans l'utilisation de l'eau, le manque d'infrastructures et les politiques inappropriées (Wani et al. 2009). Ces difficultés auxquelles est confrontée l'agriculture pluviale sont très préoccupantes dans les régions sahéliennes comme le Niger, où les taux de précipitations annuelles peuvent être inférieurs à 100 mm/an (Nicholson 2013) et où les populations comptent régulièrement parmi les plus pauvres du monde. La République du Niger est un pays enclavé de près de 1.270.000 km², ce qui en fait le plus vaste pays de l'Afrique de l'Ouest. Malheureusement, plus de 80% de sa superficie sont couverts par le désert du Sahara (FMI 2017).

Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau et de changements climatiques, et, compte

tenu de la nécessité d'accroître la production alimentaire, il est nécessaire de procéder à une gestion plus efficace des ressources en eau. Des technologies d'irrigation propres sont donc d'une très grande importance, dans la mesure où elles permettent une utilisation efficace des ressources en eau, tout en permettant la production agricole de contre-saison.

L'initiative de contrôle mobile de l'irrigation est conforme à la vision susmentionnée. Elle a été mise au point au Niger par Abdou Maman Kané et a été adoptée par les producteurs nigériens depuis l'année 2013. En raison des capacités de cette initiative à rendre le secteur agricole nigérien plus résistant aux changements climatiques tout en améliorant la sécurité alimentaire, cette technologie est analysée et présentée dans cette étude de cas, en vue d'une possible application à grande échelle dans d'autres pays africains, aussi confrontés à de longues sécheresses.

Activités et résultats

Après les sécheresses exceptionnelles des années 1980, l'irrigation a été développée au Niger comme solution d'amélioration de la sécurité alimentaire. Malheureusement, les investissements dans les systèmes d'irrigation ont chuté en raison du manque de financement et des

problèmes fonciers (Global Water Initiative 2016). Les techniques traditionnelles d'irrigation présentent des nombreux problèmes, notamment le non approvisionnement en carburant, les pompes tombant régulièrement en panne, les faibles débits, l'assèchement des puits et les fortes exigences en matière de main-d'œuvre (Ogudjimi et Adekula, 2002). En outre, les agriculteurs manquent de connaissances de base sur les besoins en eau et le calendrier d'irrigation. Ils ne disposent pas non plus de compétences en matière d'entretien et de fonctionnement des pompes. Ces difficultés influencent le rendement des cultures et aboutissent au gaspillage des ressources en eau plutôt rares. Dans ce contexte, Abdou Maman Kané, a décidé de trouver une solution au principal problème touchant les systèmes d'irrigation et de mettre à la disposition des agriculteurs une technique d'irrigation améliorée.

Cette technologie est basée sur deux réalités nigériennes : la pénétration croissante du téléphone mobile et le taux d'ensoleillement élevé du pays. En effet, bien que le Niger affiche l'un des taux de pénétration de la téléphonie mobile les plus faibles de l'Afrique subsaharienne, le nombre d'abonnement à cette technologie est croissant (GSMA 2015 ; UIT 2015). En ce qui concerne l'ensoleillement, en raison de sa position latitudinale, le Niger est l'un des pays du monde les plus favorables pour le développement de l'énergie solaire.

L'innovation proposée par l'ingénieur s'articule donc en trois étapes :

- L'exploitation du potentiel naturel d'insolation par l'utilisation des panneaux photovoltaïques pour produire l'énergie

nécessaires aux pompes hydrauliques :

- L'utilisation du Global System for Mobile Communications (GSM) pour contrôler à distance le système d'irrigation. En composant le 142 (au Niger), les agriculteurs sont connectés à une base de données qui les relie à leurs jardins respectifs (champs). Pour les agriculteurs illettrés, les services vocaux sont aussi disponibles :
- La collecte des paramètres météorologiques (température, humidité, entre autres) à l'échelle de la parcelle, de manière à livrer le juste volume d'eau nécessaire.

Le kit est composé d'une pompe, des panneaux solaires, d'un système de téléphonie mobile, des équipements météorologiques et du matériel d'arrosage.

Les résultats suivants sont obtenus à travers de l'innovation proposée par Abdou Maman Kané.

- **De nombreux agriculteurs ont adopté la technologie.** La méthodologie de contrôle de l'irrigation basée sur le GSM est passée de la phase pilote à la commercialisation. L'entreprise Tech-Innov SARL a été créée pour le marketing de cette innovation dont la commercialisation a commencé en 2013. En 2015, il était estimé que cette technologie avait été adoptée par environ 200 agriculteurs nigériens ;
- **Des services supplémentaires ont été développés.** De la méthode de contrôle de l'irrigation basée sur le GSM, trois services ont été développés, à savoir, l'abreuvement automatique des animaux, les kiosques d'eau potable et les services météorologiques mobiles. Forts de ces services, les agriculteurs ayant adopté cette technologie utilisent

efficacement leur temps qu'ils réinvestissent dans d'autres activités le long de la chaîne de valeur agricole ;

- **L'innovation a bénéficié d'une reconnaissance internationale.** M. Abdou Maman Kané a obtenu de nombreux prix, notamment le « Prix du meilleur entrepreneur africain » décerné par France Telecom et Africom en novembre 2011 et « le King Hassan II Great World Water Prize » en avril 2015. L'innovation a obtenu le troisième prix lors du New York Forum Africa en 2015 et a été nominée parmi les dix (10) meilleures innovations de 2015 au cours de la cérémonie de l'African Innovation Prize.

Leçons apprises et défis à relever

Des leçons importantes pouvant orienter la formulation des politiques sur les solutions basées sur le GSM pour une utilisation/gestion efficace des ressources naturelles, peuvent être tirées de l'expérience de contrôle de l'irrigation par GSM au Niger.

- **Bien que le marché du mobile offre des opportunités particulières dans de nombreux domaines, certains pays nécessitent davantage d'investissements pour améliorer la pénétration de cette technologie.** La possibilité offerte aux agriculteurs de contrôler l'arrosage de partout par le biais de la méthode de « Contrôle de l'irrigation basée sur le GSM » a été possible grâce à la téléphonie mobile ;
- *Les innovations dépendent en grande partie des matériaux étrangers.* Le kit de contrôle de l'irrigation par GSM est composé de panneaux photovoltaïques, d'un système de téléphonie mobile et d'un système météorologique, du matériel d'arrosage, tous achetés sur les marchés chinois et européens. Par consé-

quent, il est coûteux et pas à la portée de nombreux exploitants agricoles à petite échelle ;

- **Les innovations nécessitent une aide financière pour une application à grande échelle dans les zones rurales.** En général, l'application à grande échelle dans les régions rurales, des innovations ayant bénéficié d'un investissement initial important, nécessite l'appui des partenaires financiers.

Recommandations

- **Réduire la fracture numérique entre les zones urbaines et rurales en Afrique.** Il existe un écart en matière de pénétration du mobile entre les zones urbaines et rurales en Afrique. Par conséquent, il faut investir dans le marché du mobile pour élargir sa zone de couverture et son taux de pénétration. Les opérateurs doivent développer des initiatives en vue de faciliter les abonnements, et investir dans les infrastructures ainsi que dans la qualité des services. Quant au gouvernement, il doit créer un environnement favorable aux investissements privés et poursuivre les réformes du secteur de l'énergie ;
- **Promouvoir les investissements dans le secteur de l'irrigation.** L'agriculture pluviale a montré ses limites. Par conséquent, l'irrigation est une option importante pour accroître la production agricole. Les pays africains doivent promouvoir et encourager la création des entreprises spécialisées dans la fabrication et la commercialisation du matériel d'irrigation à faible coût ;
- **L'application à grande échelle des technologies propres dans les zones rurales nécessite une forte participation des parties prenantes.** La plupart du temps, dans les zones rurales, les produits des

technologies propres ne sont pas à la portée des populations. Par conséquent, les gouvernements africains doivent jouer un rôle de premier plan, en incitant leurs partenaires, notamment, les ONGs, les institutions

financières et les banques commerciales, à développer des initiatives qui permettront aux ménages ruraux et aux petits exploitants agricoles d'avoir accès aux produits des technologies propres à des coûts abordables.

Références

- Global Water Initiative (2016). Water for agriculture, Global Water Initiative –West Africa; <https://www.gwiwestafrica.org/en/countries/niger>
- GSMA (2015). The mobile economy: Sub-Saharan Africa 2015.
- IMF (2017). NIGER: Selected issues; IMF Country Report No. 17/60. International Monetary Fund; 48p
- ITU (2015). Measuring the Information Society Report 2015. International Telecommunication Union; Geneva Switzerland. 252p.
- IWMI (2010). The Rainfed agriculture <http://www.iwmi.cgiar.org/issues/rainfed-agriculture/summary/>
- Nicholson, S.E. (2013). “The West African Sahel: A Review of Recent Studies on the Rainfall Regime and Its Interannual Variability,” ISRN Meteorology, vol. 2013, Article ID 453521, 32 pages, 2013. doi:10.1155/2013/453521
- Ogunjimi, L. A. O., & Adekalu, K. O. (2002). Problems and constraints of small-scale irrigation (Fadama) in Nigeria. *Food Reviews International*, 18(4), 295-304.
- Wani, S. P., Rockström, J., & Oweis, T. Y. (Eds.). (2009). Rainfed agriculture: unlocking the potential (Vol. 7). CABI.

Lien web de la version complète de cette étude de cas

<http://localhost/callac/wp-content/uploads/2017/04/logo-callac-fr.png>



THEME 5 : REFORMES ET GESTION DES CONFLITS DANS L'AGRICULTURE ET LES SECTEURS CONNEXES

Etude de cas 13 : Réformer l'agriculture commerciale : Leçons de la filière coton au Bénin

Contexte

La filière coton reste le principal moteur de l'économie béninoise. En effet, elle fournit l'essentiel de la production primaire et des exportations nationales. Cette filière a toujours enregistré une croissance très rapide (Banque Mondiale, 2001), tant en chiffres absolus que par rapport aux autres pays producteurs de coton. En dépit de cette croissance, il existe encore d'importantes poches de pauvreté dans les zones cotonnières. Bien que le gouvernement ait fortement concentré ses efforts de développement sur la filière coton, au détriment des autres secteurs, il semble que la croissance dans le secteur cotonnier n'a pas eu d'impacts significatifs sur les conditions de vie des populations. L'ampleur de la pauvreté dans la filière coton était aussi une confirmation que l'augmentation de la productivité agricole seule n'est pas suffisante pour réduire la pauvreté, qui nécessite une plus grande productivité et l'emploi des ressources dont dépendent les pauvres pour leur subsistance. En conséquence, l'objectif principal du projet de réforme de la filière coton au Bénin était d'aider le gouvernement à atteindre son objectif stratégique consistant à promouvoir une croissance à grande échelle du secteur rural béninois et ainsi augmenter les revenus ruraux par habitant et réduire la pauvreté. Pour atteindre cet objectif, le projet visait à

apporter des réponses aux principaux problèmes auxquels était confrontée la filière coton au Bénin, en ce qui concerne l'objectif de réduction de la pauvreté, à savoir: (i) comment étendre davantage la culture du coton, tout en (ii) élargissant les gains de productivité et les augmentations de revenus à un plus grand nombre de producteurs de coton, et (iii) produire les effets multiplicateurs de revenus aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la filière coton et dans le reste de l'économie rurale.

Cette étude de cas vise par conséquent à aider les autorités à aborder avec succès la réforme de l'agriculture commerciale en Afrique afin de stimuler le développement agricole et réduire la pauvreté, la préoccupation majeure des pays africains.

Activités et résultats

L'objectif de développement du projet consistait à appuyer une bonne transition du système monopolistique et centralement géré à une filière coton plus compétitive, plus efficiente et plus productive. Il visait également à faciliter la transition vers un système compétitif en fournissant l'appui nécessaire aux opérateurs du secteur privé et à leurs institutions pour combler le vide laissé par la privatisation des activités d'égrenage

de la Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA). Ce projet a été exécuté pendant une période de quatre (4) ans (2002-2006). Financé par la Banque Mondiale à hauteur 18 millions de dollars EU, ce projet ciblait les producteurs de coton du Centre et du Nord du Bénin. Il mettait l'accent sur (a) la fourniture de l'assistance technique et financière aux deux institutions chargées de mener le processus de transition, à savoir l'Association Interprofessionnelle du Coton (AIC) et la Centrale de Sécurisation des Paiements et du Recouvrement (CSPR) et (b) le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des Organisations de Producteurs (OP).

Un système et une équipe de suivi et évaluation (S & E) ont été mis en place pour recueillir des données de référence. Le projet a aussi mis en place un système d'information pour suivre la performance de la filière coton (terres cultivées, intrants achetés, crédit accordé, rendements, production de coton-graine, exportation de coton-fibre, etc.). Afin d'alimenter cette base avec les données de production requises, des enquêtes de terrain annuelles ont été réalisées sous la supervision du projet et le financement des centres de vulgarisation régionale, sur la base d'un échantillon de 1% de producteurs de coton. Lors de l'évaluation à mi-parcours, le cadre de suivi a fait l'objet d'évaluation et d'amélioration, en ce qui concerne son aptitude à la gestion de projets axée sur les résultats. Le progrès dans la réalisation des résultats du projet a fait aussi l'objet d'évaluation pendant sa mise en œuvre et à l'achèvement de ce programme. Une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale du projet ont été effectuées par le gouvernement en vue de déterminer, sur la base des résultats du système de S & E, la performance du projet par rapport à ses objectifs de développe-

ment.

Les résultats suivants ont été réalisés à travers l'appui du projet : (i) la mise en œuvre satisfaisante de tous les programmes des services techniques de l'ensemble de la filière, (ii) la mise en place d'un système efficace de recouvrement de crédit sur les intrants, (iii) le renforcement des capacités des organisations d'agriculteurs et (iv) la privatisation de la SONAPRA. Il ressort de l'étude d'impact (Banque Mondiale, 2004) que ces produits ont donné quelques résultats, notamment :

- **Le renforcement de la professionnalisation de la production de coton-graine et l'amélioration des revenus.** En effet, après les dysfonctionnements observés en matière de stabilisation des institutions, suite à la réforme de la filière, un nouveau cadre de représentation des parties prenantes au sein de la filière coton, a contribué à la création du Conseil National des Producteurs de Coton (CNPC), du Conseil National des Importateurs et Distributeurs d'Intrants Coton (CNIDIC) et du Conseil National des Egreneurs de Coton (CNEC). Cette représentation pyramidale a amélioré le leadership des cotonculteurs dans leurs interactions avec le gouvernement et les différents partenaires. Ils maîtrisent le processus et les techniques de marketing du coton-graine auprès des potentiels acheteurs. Il ressort aussi de l'étude d'impact réalisée en 2008 que 63% des membres du CNPC sont satisfaits du leadership développé par leur représentation ;
- **Le revenu moyen par producteur de coton a enregistré une augmentation d'environ 23% pendant l'exécution du projet,** soit un effet de réduction de la pauvreté. Il ressort de l'étude d'impact que le revenu des agriculteurs est passé d'environ 210 \$ EU en 2003-2004 à

environ 286 \$ EU en 2007-2008 ;

- **Les remises de la production de coton ont servi au financement du développement local** à travers les prélèvements effectués par certaines municipalités ;
- **En termes d'impacts environnementaux, le projet a favorisé l'intégration de l'environnement** dans les activités de production de coton-graine ou de coton-fibre. L'étude d'impact a révélé que la productivité du coton-graine a enregistré une augmentation de 77 % ;
- **L'amélioration de l'adoption de l'assolement (coton-cultures vivrières) par les agriculteurs.** Cette pratique a eu un impact positif sur la production des cultures vivrières en raison des résidus d'engrais appliqués sur le coton. Ainsi, l'appui à la production du coton s'est répercuté sur les cultures vivrières et a renforcé la sécurité alimentaire. La satisfaction des producteurs par rapport aux services techniques était de 88 % en 2008.

Leçons apprises et défis à relever

La mise en œuvre du projet au cours de son cycle de vie a généré d'importantes leçons dont les plus saillantes sont ci-dessous présentées.

- La longue et vaste interaction entre le gouvernement et les acteurs du secteur privé a déclenché la transition d'un secteur administré à un système davantage axé sur le marché ;
- L'une des principales raisons pour lesquelles la filière coton n'avait pas contribué à la hauteur de son plein potentiel à la réduction de la pauvreté, aussi bien au Bénin que dans tous les autres pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, était que le système décisionnel était

très partiel à l'égard des intérêts des agriculteurs ;

- L'utilisation des prêts à l'investissement parallèlement avec un appui budgétaire pour la mise en œuvre des réformes difficiles peut être plus efficace que l'utilisation de chaque instrument isolément ;
- Le développement institutionnel et les réformes structurelles doivent être ouverts sur l'extérieur et garder un œil sur l'évolution des événements mondiaux. Les décisions des principales parties prenantes motivées par les luttes internes et l'économie politique du secteur national du coton ont eu un impact sur le projet et la réforme de la filière coton sous-jacente.

Recommandations

- **Promouvoir le partenariat public-privé pour libérer le potentiel de l'agriculture.** Il ressort de la présente étude de cas que les opérateurs privés sont bien capables de mettre en place un processus de recherche collective des solutions aux problèmes rencontrés par le secteur de l'agriculture, si l'occasion leur est donnée et s'ils sont mis au défi de le faire. Les pays africains doivent par conséquent travailler en étroite collaboration avec le secteur privé pour régler les différents problèmes qui se posent dans le secteur agricole ;
- **Associer les instruments d'investissement pour un impact renforcé.** Les réformes sont difficiles à mettre en œuvre dans certains secteurs agricoles, comme la stratégie et politiquement sensible filière coton. L'engagement du gouvernement ne peut

guère être pris pour acquis sur une longue période de temps, à moins que des mesures irréversibles n'aient été prises au début du processus de réforme. Par conséquent, il est important d'associer de différents instruments

d'investissement plutôt que de miser sur le budget de l'Etat.

Références

The World Bank. 2001. Project appraisal document for a Cotton Sector Reform Project, BENIN.

Rural Development 2, Report No: 22945-BEN, December 18, 2001. 65 pages

The World Bank. 2004. Cotton sector reforms: a poverty and social impact analysis, BENIN. ESSD and PREM Sector Units, Report N° 29951-BJ, August 2004. 63 pages

Lien web de la version complète de cette étude de cas

<http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Reforming-commercial-Agriculture-AfCoP.pdf>



Etude de cas 14 : Gestion axée sur les résultats : Gestion des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs en Tanzanie

Contexte

Les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs en Afrique résultent souvent de la « pénurie des ressources » qui se présente sous trois formes : la rareté des ressources renouvelables, la croissance démographique et la répartition inégale des ressources (Benjaminsen et al. 2009). La pénurie croissante des terres due aux changements climatiques et la dégradation des sols a motivé la pression des organisations environnementales à renforcer les restrictions sur les terres conservées et à élargir la superficie des terres faisant l'objet de conservation. Les litiges surviennent lorsqu'il se pose la question de savoir qui doit avoir accès aux ressources naturelles et en assurer le contrôle, notamment, en ce qui concerne le partage des avantages et les droits d'utilisation.

En raison de l'augmentation de la pression démographique et de la diversification des habitudes d'utilisation des terres rurales en Tanzanie, notamment, l'expansion de l'agriculture sédentarisée et de l'élevage, des parcs nationaux, des villes et des peuplements, l'accès aux pâturages et à l'eau pour le bétail a enregistré une diminution. Ce qui a poussé les pasteurs à migrer vers le centre, l'est et le sud du pays (Odgaard 2005; Mattee et Shem 2006). Cette éviction des pasteurs de leurs pâturages traditionnels a provoqué des conflits avec les communautés

agricoles, entraînant des pertes en vies humaines, la destruction des biens et la création de véritables arènes de combat. Le gouvernement a tenté de résoudre le problème, malheureusement, les conflits persistent et dégénèrent à la limite.

L'objectif de cette étude consiste à traiter des cas de conflits entre les agriculteurs et les éleveurs en Tanzanie, à présenter les voies et moyens à travers lesquels ils ont été gérés et à suggérer des voies alternatives pour leur résolution.

Activités et résultats

La Tanzanie compte parmi les dix premiers pays du monde en termes de surface de concentration des éleveurs traditionnels (Mlekwa, 1996). Les communautés pastorales sont constituées de « pasteurs purs » dont la survie dépend uniquement du bétail et de la production animale (Mtengeti, 1994) ; et des « pasteurs-agriculteurs » qui dépendent de l'agriculture et de l'élevage. Les pasteurs ont besoin de vastes superficies, dans la mesure où ils s'occupent de grands troupeaux et migrent habituellement d'un endroit à l'autre, en quête de pâturages. Cette transhumance constitue un modèle également considéré comme couloir dans lequel évoluent ces pasteurs. Mais cette migration n'est pas bien intégrée dans le régime foncier, dans la mesure où cette intégration

nécessite des établissements sédentaires (Msuya 2009).

Ce mouvement d'un endroit à l'autre aboutit à des conflits, étant donné que les pasteurs se déplacent vers des villages comptant des occupants et des entreprises commerciales. Les éleveurs nourrissent leurs troupeaux avec les cultures des villageois ou emportent les résidus de culture après les récoltes. Cette situation est aggravée par les plans officiels d'aménagement du territoire qui limitent l'accès aux utilisateurs des terres sédentaires, à l'exclusion des éleveurs. Pourtant, depuis l'époque coloniale, de nombreuses tentatives de modernisation du pastoralisme à travers des politiques et projets sédentaires ont eu lieu. La Tanzanie accorde généralement la préférence à l'agriculture qui est plus visible et plus évidente pour l'utilisation des terres que le pastoralisme qui est difficile à suivre.

Les autorités tanzaniennes éprouvent de plus en plus de difficultés à régler les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs, dans la mesure où ils s'affrontent pour les terres et les ressources en eau limitées. L'une des raisons de la persistance des conflits agriculteurs-éleveurs réside dans la manière dont ces conflits sont gérés. Le recours excessif à la violence impliquant la force policière est non seulement insoutenable, mais renforce aussi la haine entre les parties. Dans le meilleur des cas, cette approche permet d'imposer une paix éphémère, sans pour autant résoudre les problèmes. Dans certains cas, elle peut s'apparenter à une opération militaire, provoquant davantage de haine entre les parties en conflit et envers le gouvernement en général. Les pratiques de corruption contribuent aussi à la persistance des conflits. Ce problème peut être abordé sous deux

angles : au niveau du village, avec l'implication des autorités locales et aux niveaux supérieurs du gouvernement, avec la participation des hommes politiques et des responsables gouvernementaux haut placés - « la politique du ventre ».

Leçons apprises et défis à relever

La première cause des conflits repose essentiellement sur l'absence de sécurité de la propriété des terres sur lesquelles dépendent la plupart des petits producteurs. Les lacunes et les contradictions en matière de politique sont exploitées par une élite corrompue au détriment des pauvres agriculteurs et éleveurs. En particulier, les effets de l'accaparement des terres par l'Etat pour de gros investissements agricoles et les pratiques de corruption à différents niveaux de la gouvernance, ont tous contribué à chasser les éleveurs de leurs pâturages traditionnels. Les effets de ce déplacement sont ressentis dans les communautés d'agriculteurs sous forme de conflits en matière d'utilisation de la terre et des ressources en eau.

En l'absence de plans d'aménagement du territoire pour la plupart des villages, associée au manque de coordination dans le recasement des éleveurs migrants déplacés, les conflits avec les agriculteurs sont inévitables. Par conséquent, à moins que la sécurité de la propriété des terres exploitées par les petits producteurs - agriculteurs et éleveurs - ne soit restaurée, ces conflits se poursuivront.

Recommandations

- La participation des secteurs public et privé est un moyen de résoudre les conflits fonciers dans les communautés et le gouvernement doit collaborer avec ces secteurs et le grand

- public, pour mettre en place un mécanisme pouvant contribuer à régler les conflits et à gérer les ressources foncières ;
- Le gouvernement doit aussi formuler et adopter de nouvelles lois, règles et réglementations portant autonomisation des communautés dans le processus décisionnel et donner l'occasion à tous les membres de diverses communautés de participer à la gestion et à l'utilisation des ressources naturelles. Ces lois doivent faciliter une répartition équitable de l'accès à la terre et encourager l'utilisation durable des terres ;
 - En ce qui concerne les organisations de renforcement des capacités, elles doivent travailler en collaboration avec les pays africains dans la recherche des solutions aux conflits entre les éleveurs et les agriculteurs, à travers le renforcement des capacités de diverses institutions nationales en matière d'élaboration des politiques, de gestion et de coordination. A titre d'exemple, la Tanzanie pourrait bénéficier du soutien de ces organisations pour corriger le décalage entre la politique d'élevage et la politique foncière nationale.

Références

- Benjaminsen, T., Maganga, F., and Abdallah J. 2009. The Kilosa Killings: Political Ecology of a Farmer-Herder Conflict in Tanzania. The Hague: Institute of Social Studies.
- Mattee, A. Z., & Shem, M. 2006. A review of current policies and laws that touch on pastoralism in Tanzania. *Issue Paper*, (140).
- Mlekwa, V. M. 1996. "State, Pastoralists and Education in Tanzania: How can Conflicts and Tension be solved?" *UTAFITI* 3 (1): 47–65.
- Msuya, A. J. 2009. Analysis of Pastoralists and Farmers in Northern Parts of Tanzania from Land Administration Perspective. Queensland, Australia: ITC.
- Mtengeti, E.J., 1994. Breakdown of Pastoralism in Tanzania: Its Effects on the Sustainable Utilization of Pasturelands. A Paper Presented at the National Conference on Indigenous Knowledge and Sustainable Development at Sokoine University of Agriculture, 15-16, September.
- Odgaard, R. 2005. The struggle for land rights in the context of multiple normative orders in Tanzania. *Competing Jurisdictions. Settling Land Claims in Africa*, 243-264.

Lien web de la version complète de cette étude de cas

<http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Managing-Farmer-Herder-Conflicts-in-Tanzania-AfCoP.pdf>

4. CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

L'agriculture africaine dispose du potentiel pour nourrir les Africains et stimuler la transformation socio-économique des pays africains. Compte tenu de la grande diversité des systèmes agricoles, l'Afrique devrait réaliser une révolution arc-en-ciel¹ plutôt qu'une révolution verte. L'évaluation des études de cas analysées dans ce recueil et la revue de littérature qui y est présentée, suggèrent des principales recommandations visant à libérer le potentiel de l'agriculture africaine. En voici quelques-unes.

- **Transformer les petites exploitations agricoles en agriculture commerciale.** Les petites exploitations agricoles ont l'avantage d'être très efficaces en termes de productivité des facteurs totaux – y compris la main-d'œuvre et le capital. Cependant, la croissance agricole doit inclure la transition de petites exploitations agricoles vers l'agriculture commerciale pour renforcer la disponibilité alimentaire et les revenus et, ainsi créer la demande des services et des biens localement produits. Pour prospérer, les petits exploitants doivent avoir accès aux facteurs de base, notamment : 1) les terres et les intrants 2) les connaissances, 3) les marchés opérationnels, 4) les crédits accessibles et 5) les mécanismes de gestion des risques ;
- **Développer la science et la technologie pour transformer l'agriculture africaine.**
- **Concevoir des systèmes nationaux de science agronomique impliquant les agriculteurs dans l'enseignement, la recherche et la vulgarisation et y investir.** Il s'agit de renforcer les dépenses publiques dans le développement de la recherche, afin de combler les lacunes de la recherche, développer des solutions intelligentes pour la gestion intégrée de la fertilité des sols, l'utilisation efficiente de l'eau, les variétés améliorées, entre autres. Il s'agit aussi du renforcement de l'appui en faveur des innovateurs dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ;
- **Investir dans le renforcement des capacités des ressources humaines.** Il manque souvent un certain nombre de compétences requises dans le vaste secteur agricole de l'Afrique subsaharienne. Par conséquent, il est nécessaire de créer et de conserver une nouvelle génération de scientifiques agricoles pour mener la révolution arc-en-ciel ;
- **D'avantage d'engagement politique et d'investissement public.** Depuis la déclaration de Maputo, les dépenses agricoles des pays africains ont enregistré une croissance régulière. Toutefois, certains pays sont encore loin de l'objectif de 10 % de leurs dépenses nationales dans l'agriculture. Les gouvernements africains ont par conséquent un rôle clé à jouer, d'abord en améliorant de

¹ Les différentes couleurs de la révolution arc-en-ciel indiquent les diverses pratiques agricoles comme la révolution verte (céréales vivrières), la révolution blanche (lait), la révolution jaune (graines oléagineuses), la révolution bleue (pêches) ; la révolution en or (fruits) ; la révolution en argent (œufs), la révolution ronde (pomme de terre), la révolution rose (viande), la révolution grise (engrais) etc. Ainsi, le concept de révolution arc-en-ciel est un développement intégré des cultures, d'horticulture, de sylviculture, de la pêche, de la volaille, de l'élevage et de la transformation alimentaire.

manière significative l'attention consacrée au secteur agricole et, deuxièmement, en veillant à ce que les efforts et les investissements soient répartis tout au long de la chaîne de valeur agricole ;

- **Réduire le déficit infrastructurel.** Les infrastructures sont d'une importance capitale pour l'accroissement de la productivité agricole et l'expansion des entreprises agro-alimentaires. Les infrastructures couvrent de nombreuses dimensions, notamment, la gestion de l'eau, l'énergie, les routes, le stockage, les équipements de transformation, les télécommunications pour l'accès aux informations du marché. Ces infrastructures sont importantes pour la transition de la petite

exploitation agricole à l'agriculture commerciale ;

- **Renforcer les investissements privés.** Pour libérer le potentiel de l'agriculture en Afrique, d'importants investissements, essentiellement du secteur privé, sont nécessaires. Pour accroître les investissements privés dans le secteur agricole africain, il est nécessaire de procéder à la réforme du climat des affaires dans les pays africains. Par ailleurs, les institutions panafricaines doivent assurer le renforcement des capacités des pays africains afin de s'assurer que les investissements soient durables sur les plans environnemental et social.

Annexe 1: Matrice des études de cas

Titre	Couverture géographique	Piliers de GRD abordés	Page	Lien web vers l'intégralité de cette étude de cas
Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest : L'intégration régionale pour la sécurité alimentaire	Afrique de l'Ouest	Planification, suivi et évaluation, axés sur les résultats	6	http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/05/CaseStudy26Regionalintegrationforfoodsecurity.pdf
Leadership pour la sécurité alimentaire et la transformation économique : Leçons de l'initiative présidentielle 3N – Les Nigériens Nourrissent les Nigériens	Niger	Leadership	10	http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Initiative-3N-Niger.pdf
Sécurité alimentaire en Afrique : Système de Protection des Obtentions Végétales	Kenya	Planification, suivi et évaluation, axés sur les résultats	13	http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Addressing-Food-Security-in-Africa-AfCoP.pdf
Une femme africaine chef d'entreprise : Leçons de la PDG de la plus grande usine de transformation de jus d'Ouganda	Ouganda	Leadership	17	http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Femme-Entrepreneur-Ouganda.pdf
Petite entreprise basée sur le moringa : D'un problème nutritionnel à une opportunité d'affaires, les leçons d'une femme rurale chef d'entreprise au Bénin	Benin	Leadership	21	http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Entrepreneure-de-Moringa-Benin.pdf
Fabrication de chocolats locaux : l'histoire de Jaki Kweka	Tanzanie	Leadership	25	http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Manufacturing-Indigenous-Chocolates-AfCoP.pdf
Mobilisation des investissements privés au profit des chaînes de valeur agricoles en Afrique : leçons de la Côte d'Ivoire dans la filière anacarde	Côte d'Ivoire	LeadershipPlanification, suivi et évaluation, axés sur les résultats	28	http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/capitaux-prives-chaines-de-valeurs-agricoles.pdf

Titre	Couverture géographique	Piliers de GRD abordés	Page	Lien web vers l'intégralité de cette étude de cas
Promouvoir les investissements privés et la valeur ajoutée dans les chaînes de valeur agricoles : Leçons de l'Africa Agriculture and Trade Investment Fund	Afrique	Planification, suivi et évaluation, axés sur les résultats	31	http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Investissements-Prives-Agriculture-AATIE.pdf
Attirer les investissements privés dans l'Agriculture africaine : Le cas de Grow Africa	Afrique	Planification, suivi et évaluation, axés sur les résultats	35	http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Private-Investment-Agriculture-Grow-Africa-AfCoP.pdf
Potentiel agricole de l'Afrique : Leçons des pays africains sur les investissements privés et la valeur ajoutée	Maroc et Ethiopie	Planification, suivi et évaluation, axés sur les résultats	39	http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Africas-agriculture-potential.pdf
Transformer les agriculteurs communaux à petite échelle par l'adoption des plateformes d'innovation : le cas du Village Hwedza au Zimbabwe	Zimbabwe	Planification, suivi et évaluation, axés sur les résultats	43	http://recef.org/wp-content/uploads/12-Sénégal.pdf
Utilisation efficiente des ressources en eau : Leçons sur l'utilisation du GSM pour le contrôle de l'irrigation	Niger	Leadership	47	http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/efficient-use-of-Water-Resource-Niger.pdf
Réformer l'agriculture commerciale : Leçons de la filière coton au Bénin	Benin	Planification, suivi et évaluation, axés sur les résultats	51	http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Reforming-commercial-Agriculture-AfCoP.pdf
Gestion axée sur les résultats : Gestion des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs en Tanzanie	Tanzanie	Planification, suivi et évaluation, axés sur les résultats	55	http://afrik4r.org/wp-content/uploads/2017/01/Managing-Farmer-Herder-Conflicts-in-Tanzania-AfCoP.pdf

Bibliographie

- ACBF (2012). Africa capacity indicators 2012. Capacity development for agricultural transformation and food security. African Capacity Building Foundation, Harare: ACBF.
- African Capacity Building Foundation (ACBF) (2016). African Union Agenda 2063: African Critical Technical Skills: Key Capacity Dimensions Needed for the First 10 Years of Agenda 2063. Harare: ACBF
- ActionAid (2009). Five out of ten? Assessing progress towards the AU's 10% budget target for agriculture. 35p.
- Benin, S. (Ed.). (2016). *Agricultural productivity in Africa: Trends, patterns, and determinants*. Intl Food Policy Res Inst.
- FAO. (2015). Regional overview of food insecurity: African food security prospects brighter than ever. Accra: FAO.
- FAOSTAT. (2011). <http://faostat.fao.org>
- Gregson J. (2017). The World's Richest and Poorest Countries. Global Finance; <https://www.gfmag.com/global-data/economic-data/worlds-richest-and-poorest-countries>
- Hallam, D. (2011). International investment in developing country agriculture—issues and challenges. *Food Security*. 3(1), 91-98.
- IAC. (2004). Realizing the promise and potential of African agriculture. Executive Summary.
- Lynam, J., Beintema, N., Roseboom, J., & Badiane, O. (2016). Agricultural research in Africa: investing in future harvests. *Agricultural research in Africa: investing in future harvests*.
- McCullough, E. B. (2017). Labor productivity and employment gaps in Sub-Saharan Africa. *Food Policy*, 67, 133-152.
- Miller C., Richter C., McNellis P. and Mhlanga N. (2010). Agricultural investment funds for developing countries. FAO; 185p
- NEPAD (2003). Comprehensive Africa Agriculture Development Programme. New Partnership for Africa's Development. July 2003 ISBN 0-620-30700-5; 116p.
- NEPAD (2013). African agriculture, transformation and outlook. New Partnership for Africa's Development, November 2013; Johannesburg, South Africa. 72 p.
- One (2013). The Maputo Commitments and the 2014 African Union Year of Agriculture. ONE.ORG/40Chances; 12p
- Pardey, P., James, J., Alston, J., Glewwe, P., Binenbaum, E., Hurley, T., and Wood, S. (2007). Science, Technology and Skills. Background Paper for WDR 2008. Minnesota: University of Minnesota.
- Rakotoarisoa, M., Iafate, M., & Paschali, M. (2011). *Why has Africa become a net food importer*. Rome: FAO.
- Roxburgh, C., N. Dörr, A. Leke, A., Tazi-Riffi, A. van Wamelen, S. Lund, M. Chironga, T. Alatovik, C. Atkins, N. Terfous, T. Zeino-Mahmalat. (2010). Lions on the move: The progress and potential of African economies. The McKinsey Global Institute report. p82
- Schaffnit-Chatterjee, C., Lanzeni, M. L., AG, D. B., & Hoffmann, R. (2014). Agricultural value chains in Sub-Saharan Africa. From a development challenge to a business opportunity. Frankfurt. Deutsche Bank Research.
- World Bank (2008). World Development Report 2008: Agriculture for Development. Washington DC: World Bank. 386p.
- World Bank (2013). Unlocking Africa's Agricultural Potential. An action Agenda for Transformation. Washington DC: World Bank.

The African Capacity Building Foundation (ACBF)
2 Fairbairn Drive, Mount Pleasant, Harare, Zimbabwe
T: +263-4 304663, 304622, 332002, 332014
<http://www.acbf-pact.org>

Scannez ce code QR pour
plus de publications de l'AfCoP

